



PARCS

V I V O N S L E D É V E L O P P E M E N T D U R A B L E

FOCAL

LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES AIMENT LES PARCS ... et inversement

LE DÉBAT

Gouvernance
participative :
les Parcs
peuvent-ils
mieux faire ?



Les Parcs naturels régionaux, des lieux de vie et d'initiatives



On ne le dit pas assez, mais au-delà d'être des territoires au patrimoine et à l'environnement remarquables, les Parcs naturels régionaux sont aussi des territoires de vie et d'activités qui accueillent près de 400 000 entreprises*, relevant des secteurs de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture ou des services.

Le maintien et le renouvellement de ce tissu économique, riche et diversifié, est donc un enjeu fort pour nos territoires quel que soit leur contexte (pression urbaine, déclin industriel, exode rural). Conscients de ces enjeux, nous devons nous mobiliser afin de faciliter la création et la transmission d'activités dans nos Parcs, tout en veillant au respect de leurs chartes et au maintien de leur qualité paysagère.

Pour cela, nous ne devons pas hésiter à travailler étroitement avec les principaux acteurs de la création ou de la reprise d'entreprise (établissements publics de coopération intercommunale, chambres consulaires, plateformes d'initiatives locales, maisons de l'emploi...) pour organiser l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets qui sauront prendre en compte et valoriser nos territoires.

Afin de favoriser à la fois les initiatives de nos habitants et l'accueil d'actifs souhaitant s'installer et développer une activité à la campagne, le recours à l'expérimentation apparaît pour les Parcs comme un outil à privilégier, notamment dans le cadre de partenariats public-privé.

Enfin, celles et ceux qui souhaitent rester et s'installer sur nos Parcs ont d'abord un projet de vie. A cet égard, le maintien des services de proximité, le développement de l'offre culturelle et du haut-débit, l'accès au logement sont des enjeux vitaux pour maintenir et attirer les populations sur nos territoires et nous devons les prendre en compte dans nos projets.

Directement en lien avec ces différents enjeux, le « Focal » ainsi que l'ensemble des autres rubriques de notre revue témoignent de la diversité des actions engagées sur les Parcs, contribuant ainsi à renforcer leur attractivité. Ce numéro, qui sera diffusé lors de « Projets en Campagne » où les Parcs naturels régionaux seront présents du 9 au 12 juin 2005 à Limoges, a ainsi pour ambition de vous faire découvrir des territoires où il fait bon vivre, des territoires à investir pleinement.

* Chiffres DUN & BRADSTREET, 2000

Jean-Louis JOSEPH
Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

SOMMAIRE

4-9 TERRITOIRES VIVANTS

- La protection des Grands dauphins passe par la sensibilisation des jeunes
- Quand le territoire devient lieu de création artistique
- Les landes d'Armorique protégées à l'échelle européenne
- Des aires de remplissage sécurisées
- Partenariat pédagogique pour la sauvegarde de la loutre
- Un recensement pour protéger les batraciens
- Un service public d'assainissement non collectif pour les communes et les particuliers
- Promouvoir le biogaz à la ferme
- Le territoire du Pilat enseigné à l'école
- Comment habiter le territoire d'un Parc ?
- Plantation de haies sur paillage biodégradable
- Opération hirondelle
- La connaissance géologique pour l'aide à la décision
- La vitrine des « trésors » du Perche

- Le Parc lance ses classes d'éducation au développement durable
- Les « Caminades » pour découvrir le Verdon autrement
- Planter local !
- Promotion commune pour les 3 Parcs du Nord-Pas-de-Calais
- Trophée de l'eau

10-12 LE DEBAT

- Gouvernance participative : les Parcs peuvent-ils mieux faire ?

13-18 FOCAL

- Les créateurs d'entreprises aiment les Parcs... et inversement

19-21 ACTEURS

- Découvrir la Camargue autrement
- La poule Gâtinaise est de retour
- Pour la passion de la musique et des lieux de son enfance

22-23 RESEAU



La protection des Grands dauphins passe par la sensibilisation des jeunes



Ph. PNR Corse.

Le programme Life LINDA pour la conservation des Grands dauphins en Corse, dont le WWF France est le bénéficiaire, a démarré officiellement en novembre 2003. Au cours de sa première année d'existence, de nombreuses opérations ont été menées par les partenaires du programme : WWF France, l'Office de l'environnement, le Parc naturel régional de Corse, l'université de Corse et le Sanctuaire PELAGOS. Une quinzaine d'actions sont mises en œuvre, allant des études scientifiques à la sensibilisation du grand public.



Ph. PNR Corse.

Une malette pédagogique pour les animations itinérantes dans les écoles.

Le Parc de Corse est chargé de sensibiliser le jeune public par des interventions dans les écoles et au cours des classes découverte qui se déroulent à la Casa Marina, structure d'accueil du Parc située à Galeria. Les animateurs consacrent une demi-journée par séjour à un atelier sur les Grands dauphins et les cétacés de méditerranée. Plus de 200 enfants, du primaire et des collégiés, ont ainsi été sensibilisés en 2004. « Les jeunes enfants, particulièrement réceptifs, sont de bons relais de sensibilisation en direction des adultes », observe Elvira Mattei, animatrice Life LINDA.

Par ailleurs, une malle pédagogique rassemblant maquette anatomique grandeur nature d'un jeune dauphin, jeux, posters, CD Rom et documents pédagogiques, a été réalisée par l'équipe de la casa Marina. Elle sert de support aux interventions d'animateurs itinérants dans les écoles depuis la rentrée de 2005.

Le programme Life LINDA ne se limite pas à l'éducation à l'environnement, il a aussi pour objectif de mettre en œuvre des pratiques durables pour les activités de pêche, de nautisme et d'observation des cétacés (whale watching). A terme, il s'agit de favoriser une cohabitation plus harmonieuse entre ces activités humaines et les populations de Grands dauphins afin de conserver durablement cette espèce protégée.

Parc naturel régional de Corse
 2, rue Major Lambroschini - BP 417
 20184 Ajaccio Cedex
 Tél. 04 95 51 79 10 - Fax. 04 95 21 88 17
 Mail : infos@parc-naturel-corse.com
www.parc-naturel-corse.com

Quand le territoire devient lieu de création artistique

Un projet de « résidence de création » pour des artistes chanteurs européens sur le territoire du Parc naturel régional des Landes de Gascogne est né du rassemblement des partenaires culturels des deux départements des Landes et de la Gironde, le Parc étant alors territoire d'innovation culturelle. En effet, souhaitant soutenir des pratiques de chants originales, le Parc a réuni l'IDDAC, l'ADAM 40, la FALEP 40* et le Rectorat de Bordeaux autour de ce projet dénommé « Voix de traverse ». Une association artistique locale « Attention, chantier vocal » a été chargée de concevoir et mettre en œuvre deux « résidences de création » sur le territoire du Parc. Lors de chaque résidence, deux artistes étrangers croisent et mélangent leurs univers artistiques qu'ils partagent avec les habitants : des élèves de classes Culture, mais aussi de stagiaires amateurs mixés parfois lors de veillées dans des lieux insolites. Deux de ces résidences ont déjà eu lieu, avec quatre voix de Galice, Sardaigne, Maroc et Poitou, au centre du Graoux à Belin-Beliet (33), et en Haute-Lande, à Sabres et Garein (40). L'ensemble des stagiaires retrouvera en septembre 2005 les chanteurs participants et d'autres artistes lors de concerts itinérants sur le territoire du Parc, dans le cadre d'un événement « Attention, passage d'artistes ».



Ph. PNR Landes de Gascogne.



Ph. PNR Landes de Gascogne.

* IDDAC : Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel
 ADAM 40 : Association de Développement des Activités Musicales des Landes
 FALEP : Fédération des Associations Laiques d'Education Permanente

Parc naturel régional des Landes de Gascogne
 Maison du Parc - 33, Route de Bayonne
 33830 Belin-Beliet
 Tél. 05 57 11 99 99 - Fax. 05 56 88 12 72
 Mail : info@parc-landes-de-gascogne.fr
www.parc-landes-de-gascogne.fr

ARMORIQUE

Les landes d'Armorique

protégées à l'échelle européenne



Un élément clé des paysages du nord-ouest de l'Europe.

vivante (SEPNB) sont partenaires du programme. Ensemble, ils vont élaborer une « boîte à outils » destinés aux acteurs locaux et régionaux qui ont un rôle à jouer dans la conservation et la valorisation de ces espaces. « A terme, nous connaissons mieux le comportement des landes et de leur flore. Ceci nous permettra d'adapter les méthodes d'entretien aux différents type de landes et de mieux les valoriser comme litière ou compost », souligne Guy Le Fur, élu du Conseil économique et social, membre du comité de pilotage du Parc.

Une trentaine d'actions de terrain concernent l'éducation à l'environnement et l'information du grand public, la restauration de landes embroussaillées ou enrésinées, la gestion pastorale, les suivis naturalistes et l'aménagement de sites, la collecte des savoir-faire anciens et actuels... En France, ces actions, pilotées par le Parc naturel régional d'Armorique, s'intègrent dans des échanges

d'expériences mutuels entre membres du réseau européen. Sur le territoire du Parc, l'ensemble de ces opérations concernent les massifs de landes des Monts d'Arrée et de la presqu'île de Crozon et, pour certaines, le Cap de la Chèvre, Menez-Meur et le Cragou, sites de démonstration. Premières actions mises en œuvre : la réintroduction de pratiques pastorales avec, au préalable, un diagnostic de la flore avant mise en pâturage de parcelles de landes et suivi de son évolution.

Parc naturel régional d'Armorique
Maison du Parc - 15, Place aux Foires
BP 27 - 29590 Le Faou
Tél. 02 98 88 90 08 - Fax. 02 98 81 90 09
Mail. contact@pnr-armorique.fr
www.pnr-armorique.fr

Ph. PNR Armorique.

Les Landes atlantiques, élément clé des paysages du nord-ouest de l'Europe, sont en régression constante. Le projet HEATH vise à trouver des réponses pour assurer la conservation durable des espaces de landes à l'échelle européenne. Ce programme de coopération transnationale, cofinancé par l'Europe (INTERREG III B) pour la période 2003-2007 et piloté par English Nature, associe 4 pays et 14 organismes.

En France, le Parc naturel régional d'Armorique, le Conservatoire de l'espace littoral (CEL) avec la commune de Crozon, le Syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche et Bretagne

BRIÈRE

PARTENARIAT
PEDAGOGIQUE POUR
LA SAUVEGARDE
DE LA LOUTRE



Ph. PNR Brière.

Pour sa sauvegarde, la loutre fait l'objet d'un partenariat entre le Parc naturel régional de Brière et la société pharmaceutique américaine Bristol Myers Squibb Company. Une équipe pédagogique du centre d'éducation à l'environnement du Parc intervient dans 15 classes du territoire pour sensibiliser les enfants aux mesures de protection de la loutre.

Parc naturel régional de Brière
BP 3 - 44720 Saint-Joachim
Tél. 02 40 91 68 68 -
fax : 02 40 91 60 58
Mail : info@parc-naturel-briere.fr
www.parc-naturel-briere.fr

MONTS D'ARDECHE

UN RECENSEMENT
POUR PROTEGER
LES BATRACIENS



Ph. PNR Monts d'Ardèche.

Chaque printemps, la circulation routière cause la disparition de milliers de crapauds, grenouilles, tritons et salamandres. Pour limiter l'hécatombe, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche lance une campagne de recensement des sites d'écrasement avec l'édition d'une carte postale largement diffusée à ses habitants, notamment par l'intermédiaire des boulangeries et cabinets vétérinaires de son territoire. Un formulaire peut également être saisi en ligne sur le site internet du Parc.

Parc naturel régional
des Monts d'Ardèche
La Prade BP 3
07560 Montpezat-sous-Bauzon
Tel. 04 75 94 35 20
Fax. 04 75 94 35 21
Mail. accueil@parc-monts-ardeche.fr
www.parc-monts-ardeche.fr

NARBONNAISE EN MEDITERRANEE

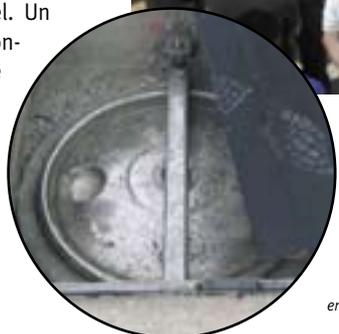
Des aires de remplissage sécurisées

Dans le cadre du programme européen Life EDEN, le Parc naturel régional Narbonnaise en Méditerranée a participé à l'aménagement d'aires de remplissage pour les cuves de produits phytosanitaires viticoles, dans neuf villages de la Communauté de communes Corbières en Méditerranée, avec l'appui de la Chambre d'agriculture de l'Aude. Les effluents liquides recueillis dans les cuves sont traités par une machine appelée EPU mobil (technique mise au point en Suisse) : l'eau traverse d'abord un filtre simple qui élimine les plus gros déchets, puis un micro filtre qui retient les composants chimiques, enfin elle passe sur des charbons actifs. A la fin du cycle, l'eau est considérée pure à 99% et peut être rejetée dans le milieu naturel. Un technicien a été formé au fonctionnement de l'EPU, qui est déplacée de site en site selon les besoins. Ces aires de remplissage doivent permettre d'éviter les vidanges sauvages, de protéger l'environnement et d'améliorer l'image de la viticulture en montrant qu'elle est attentive aux questions de pollution.



La technique de l'EPU mobil a été mise au point en Suisse.

Une cuve
de produit
phytosanitaire.



Ph. PNR
Narbonnaise
en Méditerranée.

Parc naturel régional
de la Narbonnaise en Méditerranée
Domaine de Montplaisir
11100 Narbonne
Tél. 04 68 42 23 70 - Fax. 04 68 42 66 55
Mail. info@parc-naturel-narbonnaise.fr
www.parc-naturel-narbonnaise.fr

Un service public d'assainissement non collectif pour les communes et les particuliers

Le SPANC est un service technique de conseils aux municipalités et aux particuliers pour aider à la bonne mise en œuvre des installations d'assainissement non collectif. Un conseil technique leur est ainsi apporté pour choisir le système le plus adapté, que ce soit en individuel ou en collectif autonome. D'ici le 1^{er} janvier 2006, chaque collectivité devra non seulement vérifier les nouvelles installations mais aussi toutes les installations existantes, et cela tous les 4 ans environ, conformément à la loi sur l'eau de 1992 qui confie aux maires la responsabilité de l'assainissement non collectif.

Dans le Parc naturel régional du Pilat, les maires ont mis en place leur SPANC en créant en janvier 2005 un syndicat à vocation unique (SIVU). 5000 abonnés disposant d'un assainissement individuel sont concernés. Le Parc a soutenu financièrement la création d'un outil informatique de gestion du territoire en matière d'assainissement individuel. Cet outil apporte une connaissance plus fine des systèmes utilisés, de leur localisation géographique et de leur état d'entretien. Il permet également de procéder à des analyses de sols optimisant la mise en place des équipements d'assainissement. Pour Michel Paul, président du SIVU et de la commission urbanisme et paysage du Parc : « La création d'un SIVU au service de l'assainissement non collectif, à l'initiative du Parc du Pilat, répond aux exigences de la charte du Parc ». 32 communes - sur les 47 du Parc - ont déjà adhéré au SIVU assurant un service public financé par les usagers.

Dans les Causses du Quercy, c'est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc qui se propose de prendre la compétence de SPANC. 60 des 97 communes que compte le territoire devraient à terme déléguer cette compétence au Parc, les autres ayant déjà été aidées par le Parc



Ph. PNR Causses du Quercy.

60 de 97 communes que compte le territoire devraient déléguer cette compétence au Parc.

d'assainissement individuel conformes », commente Joël Trémoulet, chargé de mission eau et assainissement. Au delà du conseil aux particuliers, le Parc participe aussi en tant que formateur à des journées auprès des entrepreneurs et des constructeurs d'installations d'assainissement, et met en place des opérations groupées de réhabilitation pour aider les particuliers et professionnels à se remettre aux normes.

Dans le Parc du Pilat comme dans celui des Causses du Quercy, les communes rurales vont ainsi pouvoir bénéficier d'un service public correspondant à leurs attentes en matière d'assainissement non collectif et aux enjeux de préservation d'une ressource en eau très précieuse.

à s'organiser dans le cadre de leurs Communautés de communes. « Les communes s'offrent ainsi une solution opérationnelle avec un conseil technique adapté, un coût global partagé et une gestion administrative simplifiée pour des installations

Agence culturelle du
Parc naturel régional du Morvan
Maison du Parc
58230 Saint-Brissson
Tél : 03 86 78 79 29 - Fax : 03 86 78 74 22
Mail : agenceculturellet@parcdumorvan.org
www.parcumorvan.org
www.patrimoinedorvan.org



Ph. PNR Lorraine.

Le biogaz est du méthane, une énergie renouvelable.

Le Parc naturel régional de Lorraine et l'Agence régionale de l'Environnement de Lorraine ont organisé, le 22 mars dernier, un voyage d'étude en Belgique et au Luxembourg sur le thème du biogaz en agriculture, avec l'objectif de sensibiliser les élus au développement de cette énergie renouvelable et de promouvoir le déploiement d'installations biogaz dans les exploitations agricoles. Le biogaz est un gaz produit par fermentation de la matière organique en l'absence d'oxygène, il est composé principalement de méthane. La méthanisation peut être développée au sein des exploitations agricoles à partir des effluents d'élevage qui sont ainsi valorisés en énergie électrique et thermique.



Ph. PNR Lorraine.

LORRAINNE

Promouvoir le biogaz à la ferme

Certains pays européens, comme l'Allemagne (4000 installations biogaz en agriculture), ont fourni d'importants efforts de recherche et de développement pour la production de biogaz (prix incitatif de rachat de l'électricité). En France, on relève l'existence de 80 sites industriels de méthanisation, mais de seulement deux unités en agriculture. L'une d'elle se situe en Lorraine, à Migneville (54). Dans cette région, un groupe d'agriculteurs s'est constitué en association – le « Groupement pour

le développement du biogaz en Lorraine » – pour promouvoir le développement de la méthanisation à la ferme. Huit projets sont à l'étude dont trois situés sur le territoire du Parc.

Parc naturel régional de Lorraine
Logis Abbatial - Rue du Quai
BP 35 - 54702 Pont à Mousson Cedex
Tél. 03 83 81 67 67
Fax. 03 83 81 33 60
Mail. pnr-lorraine@pnr-lorraine.com
www.pnr-lorraine.com

PILAT

Le territoire du Pilat enseigné à l'école

Le lait et l'agriculture, les petits observateurs de la nature, l'énergie, les arts et les paysages du Parc, tels sont les thèmes du Programme d'éducation au territoire du Pilat. Ils ont été choisis en fonction des grands axes de la charte du Parc. Pour l'année scolaire 2004-2005, les 2200 élèves du primaire de 96 classes sur 14 communes du Parc et 9 de ses villes-portes bénéficient de ce programme, piloté par le Parc naturel régional du Pilat, en partenariat avec l'Éducation nationale et les acteurs éducatifs du territoire, et mené avec le soutien de la Région Rhône-Alpes.

Les classes ont été sélectionnées par la commission mixte d'éducation au territoire du Parc en fonction de la qualité de leur projet pédagogique. « L'Éducation nationale et le Parc ont travaillé plusieurs années afin d'arriver à mettre en place une action partenariale cohérente auprès des écoles qui soit en adéquation avec le programme scolaire. Au cours de ce travail, chacun a mieux compris les enjeux mutuels et les interventions en classe sont aujourd'hui d'autant mieux préparées », observe Monique Perrin, conseiller pédagogique à Saint-Etienne II. Le Parc propose des animations gratuites adaptées aux



L'agriculture, un des thèmes du Programme d'éducation au territoire.

différents niveaux scolaires et chacun des thèmes proposés valorise un aspect du projet de territoire du Pilat.

Parc naturel régional du Pilat
Maison du Parc – Moulin de Virieu
BP 57 – 42410 Pélussin
Tél : 04 74 87 52 01 – Fax : 04 74 87 52 02
Mail : info@parc-naturel-pilat.fr
www.parc-naturel-pilat.fr

GRANDS CAUSSES

PLANTATION DE HAIES SUR PAILLAGE BIODEGRADABLE



Ph. PNR Grands Causses.

Dans le cadre d'une campagne de plantation de haies, le Parc naturel régional des Grands Causses a financé un paillage biodégradable composé d'écorces de résineux, provenant d'une scierie du territoire. 15 agriculteurs se sont portés volontaires pour planter 4 km de haies champêtres. Le paillage est nécessaire pour limiter l'envasement des jeunes plants par les mauvaises herbes.

Parc naturel régional des Grands causses
71, Boulevard de l'Ayrolle –
BP 12612101 Millau cedex
Tél. 05 65 61 35 50 –
Fax. 05 65 61 34 80
Mail. info@parc.grands-causses.fr

VERCORS/CHARTREUSE

Comment habiter le territoire d'un Parc ?



Ph. AVECC / H. Vincent.

Stimuler l'architecture paysanne pour mieux résister à la pression foncière.

Les Parcs naturels régionaux du Vercors et de Chartreuse ont engagé une recherche-action intitulée « Patrimoine et projet - Habiter en moyenne montagne aujourd'hui », en association avec les trois CAUE* de la Drôme, de l'Isère et de la Savoie. Cette action se situe dans un contexte où les territoires des Parcs sont soumis à une forte pression urbaine du fait de la proximité des agglomérations de Grenoble, Chambéry et Valence, avec le développement d'architectures standardisées.

Ce programme comprend un volet de sensibilisation à vocation pédagogique et un volet d'expérimentation et d'appui à l'innovation, afin de stimuler la création architecturale. Dans le premier volet, on trouve l'élaboration d'un référentiel d'architecture qui vise à sélectionner 15 projets exemplaires (maisons individuelles, bâtiments agricoles, équipements publics et touristiques...) retenus selon des critères multiples : l'adaptation à la pente, le contexte environnemental et patrimonial, les techniques et matériaux de construction. Ce travail est animé par une équipe pluridisciplinaire comprenant architectes, ethnologues, géographes... qui cherchent à dégager des attitudes architecturales et des critères de qualité en

de développement durable et qui implique fortement la filière bois locale.

Le volet expérimentation s'est traduit en 2004 par un concours de bâtiments agricoles pour la construction d'une bergerie et d'une étable dans le Vercors. Par ailleurs, les CAUE interviennent pour assister les communes qui se lancent dans des opérations de recomposition urbaine. « Les communes des Parcs deviennent des zones résidentielles des agglomérations proches, souligne Stéphane Bonomi. Or elles doivent garder une exigence de mixité, des populations comme des activités. Nous voulons leur montrer qu'il est possible de construire, à coûts raisonnables, en alliant patrimoine et modernité, nature et architecture. »

Parc naturel régional du Vercors
255, Chemin des Fusillés
38250 Lans-en-Vercors
Tél. 04 76 94 38 26 – Fax. 04 76 94 38 39
Mail. info@parc-du-vercors.fr
www.parc-du-vercors.fr

* Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme et
de l'Environnement

Parc naturel régional de Chartreuse
Maison du Parc
38380 Saint-Pierre de Chartreuse
Tél. 04 76 88 75 20 – Fax. 04 76 88 75 30
Mail. accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net

AVESNOIS

OPERATION HIRONDELLE



Les habitants du Parc naturel régional de l'Avesnois sont invités à observer les hirondelles, animal emblématique du Parc, dans un objectif de préservation : questionnaire, magazine envoyé aux habitants, concours photos et poésies, seront les principaux supports du premier temps de cette opération qui se poursuivra en 2006 par des expositions et des conférences.

Parc naturel régional de l'Avesnois
Maison du Parc – Grange Dîmière
BP 3 – 59550 Maroilles
Tél. : 03 27 77 51 60
Fax : 03 27 77 51 69
contact@parc-naturel-avesnois.fr
www.parc-naturel-avesnois.fr

SCARPE-ESCAUT

LA CONNAISSANCE GÉOLOGIQUE POUR L'AIDE À LA DÉCISION

Avec le Conseil scientifique de l'environnement du Nord-Pas-de-Calais, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a créé une base de données géologique. Cet outil d'aide à la décision en matière d'aménagement, résultat de cinq années de recherche, a été présenté le 29 avril dernier lors d'une journée scientifique sur le thème « géologie, pédologie et unités agro-paysagères ».

Parc naturel régional de Scarpe-Escaut
Maison du Parc – 357, rue N-D d'Amour
59230 Saint-Amand-les Eaux
Tél. 03 27 19 19 70 –
Fax. 03 27 19 19 71
Mail. contact@pnr-scarpe-escaut.fr
www.pnr-scarpe-escaut.fr



La vitrine des « trésors » du Perche

Des produits locaux mais aussi d'autres Parcs, dans la Boutique ...

Ouverts il y a tout juste un an, la Boutique et l'Espace Gourmand de la Maison du Parc naturel régional du Perche s'affirment comme une vitrine des saveurs et des savoir-faire du territoire, sans oublier la place faite aux produits venant des terroirs d'autres Parcs.

Au manoir de Courboyer, ils prennent leurs aises sur 250 m². Dans les rayonnages, on trouve du cidre, des jus de pomme, des terrines de canards ou d'autruche, des escargots, des confitures, des fromages... voilà pour les produits comestibles du Perche. On trouve des poteries, des bijoux, des jouets en bois ou des objets en tissu qui représentent l'artisanat du Parc. Le tout complété par des goûts d'ailleurs : tapenade du Luberon, confiture d'oignons et crème de marron du Haut Languedoc, vins d'Anjou... On peut voir aussi de l'artisanat d'art comme ces peintu-

res sur tuiles anciennes. Et puis on découvre un vieux fauteuil en cours de restauration : « C'est le travail en cours d'un ébéniste restaurateur de meubles anciens. Nous présenterons bientôt une grande pierre taillée et l'ébauche d'un vitrail. Tout cela n'est pas à vendre ! précise Marie-Pierre Carpentier, directrice de la Boutique et de l'Espace Gourmand. Nous souhaitons servir ainsi de relais aux artisans du Perche en montrant la nature de leur travail ». Enfin dans cette boutique, il y a de quoi lire sur l'histoire du Perche, sa faune, son environnement ; il y a aussi des jeux sur les mêmes thèmes.



... comme dans l'Espace Gourmand.

Il suffit de passer ensuite à l'Espace Gourmand pour apprécier d'un peu plus près les trésors du Perche. Avec une capacité de 50 couverts, il est ouvert, comme la boutique, tous les jours de 11 heures à 18h00 (jusqu'à 17h30 de décembre à mars). Dans les « assiettes découvertes », la salade est accompagnée d'un assortiment de produits locaux. « Quand on présente l'assiette, on indique la provenance des produits, explique Marie-Pierre Carpentier, toujours dans le souci de valoriser les producteurs qui parfois font de l'accueil à la ferme. Certains producteurs fermiers, qui sont à l'origine même du projet, sont regroupés en association, pour être plus forts. »

La Boutique et l'Espace Gourmand seront officiellement inaugurés, en même temps que la Maison du Parc, le 11 juillet prochain.

Régie Boutique Espace Gourmand
Maison du Parc du Perche
Courboyer 61340 Nocé
Tél. 02 33 85 36 36 - Fax. 02 33 85 36 37
Mail. boutique@parc-naturel-perche.fr
www.parc-naturel-perche.fr

BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

Le Parc lance ses classes d'éducation au développement durable

À la prochaine rentrée scolaire, les élèves de CE2 et de CM2 des écoles des communes du Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande vont bénéficier de cours d'éducation à l'environnement pour un développement durable, déclinés à partir de deux enjeux forts de son territoire.

Une classe « Marais » visera à sensibiliser les élèves sur l'intérêt paysager, humain et naturel des zones humides, qui représentent un enjeu très important dans les Boucles de la Seine puisqu'elles recouvrent 20% du territoire. Son contenu comprendra trois temps : en classe, une conteuse de l'Association pour l'Animation du Parc, ayant réalisé un collectage de données sur ce thème, racontera l'histoire du marais. Une deuxième étape, sur le terrain, proposera aux élèves de s'immerger concrètement dans un milieu naturel emblématique du Parc, celui de la vallée de la Risle, guidés par les animateurs Nature du Parc. Enfin, la dernière partie de cette classe fera appel à la création des élèves qui devront restituer leurs connaissances et leurs impressions par le biais de dessins, photographies, écrits... Un livret pédagogique sur les zones humides, élaboré avec un professeur mis à disposition par le Rectorat, permettra à chaque classe « Marais » de disposer d'un document de référence sur le sujet et, éventuellement, de



Ph. Ouine - PNR Boucles de la Seine.

Une classe "Marais", une classe "Berge de Seine" pour une immersion dans le milieu naturel.

répercuter ses connaissances aux parents des élèves, voire aux autres classes de l'école.

Dans le même esprit, une classe « Berges de Seine » sera lancée dans les écoles des communes riveraines de la Seine. Elle s'appuiera sur la problématique des déchets dérivant en Seine, pour lesquels le Parc mène depuis plusieurs années des opérations de nettoyage de piégeage de ces déchets. A travers la sensibilisation et l'implication des écoliers, le Parc souhaite agir sur les comportements de l'ensemble des usagers de la Seine.

Parc naturel régional
des Boucles de la Seine normande
Maison du Parc - BP 13
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16
contact@pnr-seine-normande.com
www.pnr-seine-normande.com

VERDON

Les « Caminades » pour découvrir le Verdon autrement

Le Parc naturel régional du Verdon, en partenariat avec le Comité départemental de randonnée pédestre des Alpes de Haute Provence, a organisé une grande fête de la randonnée les 20, 21 et 22 mai 2005, intitulée « Les Caminades du Verdon ».

À pied, à cheval, à vélo ou en canoë, une cinquantaine de randonnées, accessibles aux débutants comme aux initiés, ont été proposées, pour une demi-journée ou une journée, sur tout le territoire du Parc. Ces circuits ont délaissé le grand sentier battu et surfréquenté qu'est le GR 4 au bénéfice des 1000 km de petits sentiers balisés par le Parc. L'occasion de goûter la variété des paysages, des Préalpes aux collines du haut Var, en passant par l'Artuby et le plateau de Valensole.

« Ces PR (Petite Randonnée) forment des boucles autour des villages et permettent de découvrir toute la richesse du territoire : les chapelles, les vieux monuments... » raconte Paul David, président du Comité départemental de randonnée pédestre des Alpes de Haute Provence. À l'arrivée, les marcheurs pouvaient continuer la découverte à travers des



projections, des conférences, des expositions et un apéritif constitué de produits du terroir. Des randonnées thématiques étaient aussi au programme, avec la découverte de la faune ou de la flore, ainsi que des randonnées itinérantes de trois jours partant des quatre coins du Parc et aboutissant toutes à la Maison du Parc.

La manifestation a mobilisé un grand nombre de bénévoles et des accompagnateurs professionnels. Ont également été associées la Fédération française des courses d'orientation et l'association Handi Cap Evasion. Des jolettes (sièges soutenus par une roue et portés par deux personnes) ont permis à des personnes à mobilité réduite de participer aux randonnées.

« Les Caminades s'inscrivent dans la politique du Parc en faveur d'activités respectueuses du patrimoine naturel, souligne Marlène Economidès, chargée de l'organisation de la manifestation pour le Parc. L'objectif était aussi de créer un événement qui diffère des manifestations sportives à grandes sensations et de valoriser la randonnée comme une activité praticable tout au long de l'année. Cette politique va se poursuivre avec l'édition de fiches de randonnées. »

Parc naturel régional du Verdon
BP 14 - 04360 Moustiers-Sainte-Marie
Tél. 04 92 74 68 00 - Fax. 04 92 74 68 01
Mail. info@parcduverdon.fr
www.parcduverdon.fr

LOIRE-ANJOU-TOURAIN - LORRAINE - VOSGES DU NORD - BALLONS DES VOSGES

Planter local !

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et les Parcs naturels régionaux de Lorraine, des Vosges du Nord et des Ballons des Vosges ont souhaité conseiller leurs habitants et élus communaux dans leurs projets de plantations en les incitant à utiliser les essences locales. En Loire-Anjou-Touraine, cette initiative prend la forme d'un CD Rom intitulé « Le guide des plantations ornementales » (bientôt téléchargeable sur le site Internet du Parc) qui

propose, en sept étapes, un parcours de mise en place des plantations, avec des fiches détaillées sur des espèces d'arbres et d'arbustes préconisées - et d'autres à éviter - en fonction des paysages dans lesquels s'inscrit le projet. Ce CD Rom est disponible gratuitement dans les mairies, dans les subdivisions de l'Équipement et à la maison du Parc.

Pour les Parcs de Lorraine, des Vosges du Nord et des Ballons des Vosges, c'est un Guide pratique des fleurs, arbres et arbustes du Nord-Est de la France qui présente des conseils techniques pour utiliser les fleurs sauvages et essences locales dans les jardins et aux abords des maisons. Il est disponible dans les trois Parcs et dans les CAUE* de Moselle, Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges.

* Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Maison du Parc - 7, rue Jehanne d'Arc
49730 Montsoreau
Tél. 02 41 53 66 00 - Fax. 02 41 53 66 09
Mail. info@parc-loire-anjou-touraine.fr
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Parc naturel régional de Lorraine
Logis Abbatial - Rue du Quai
BP 35 - 54702 Pont à Mousson Cedex
Tél. 03 83 81 67 67 - Fax. 03 83 81 33 60
Mail.pnr-lorraine@pnr-lorraine.com
www.pnr-lorraine.com

Parc naturel régional des Vosges du Nord
Maison du Parc
BP 24 - 67290 La Petite Pierre
Tél. 03 88 01 49 59 - Fax. 03 88 01 49 60
Mail.contact@parc-vosges-nord.fr
www.parc-vosges-nord.fr

Parc naturel régional des Ballons des Vosges
Maison du Parc - 1, Cour de l'Abbaye
68140 Munster
Tél. 03 89 77 90 20 - Fax. 03 89 77 90 30
Mail.info@parc-ballons-vosges.fr
www.parc-ballons-vosges.fr

ESPACES NATURELS REGIONAUX NORD-PAS-DE-CALAIS

PROMOTION COMMUNE POUR LES 3 PARCS DU NORD-PAS-DE-CALAIS

Ph. PNR Nord - Pas de Calais.



Les trois Parcs naturels régionaux du Nord-Pas-de-Calais, fédérés sous l'égide d'Espaces naturels régionaux, ont présenté ensemble lors du salon Tourissima de Lille, 12 nouvelles propositions de séjours sur leurs territoires. Avant l'été, les trois guides Dakota à paraître sur les Parcs de la Région feront aussi l'objet d'une opération de lancement commune.

Espaces naturels régionaux Nord-Pas de Calais
17, rue Jean Roisin - BP 73
59028 Lille Cedex
Tél. 03 20 12 89 12
Fax. 03 20 12 89 39
Mail. m.lequeuche@enr-lille.com
www.enr-lille.com

NORMANDIE-MAINE

TROPHEE DE L'EAU

Le Parc naturel régional Normandie-Maine s'est vu décerner une mention spéciale dans la catégorie « gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques » dans le cadre des Trophées de l'eau 2005 de l'Agence Loire Bretagne. Cette mention distingue la restauration de 85 kms de cours d'eau courant sur tout le bassin versant du Sarthon.

Parc naturel régional Normandie-Maine
Maison du Parc - BP 5
Tél. 02.33.81.75.75
Fax. 02 33 28 59 80
parc.normandie-maine@wanadoo.fr
www.parc-naturel-normandie-maine.fr

Ph. PNR Normandie-Maine

Gouvernance participative les Parcs peuvent-ils

Les Parcs naturels régionaux ont toujours privilégié la participation des acteurs de leurs territoires à l'élaboration et à la réalisation de leur projet. Aujourd'hui, la "gouvernance", dont on parle tant, incite les élus locaux à passer de l'administration à l'animation démocratique de leur territoire. Les Parcs sont-ils tous prêts, et de la même manière, à être des lieux privilégiés de ces nouvelles pratiques ?

Nous avons posé ces questions à Grazia Borrini-Feyerabend, vice-présidente de la Commission « Politiques environnementales, économiques et sociales » de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), à Michel Moyrand, président du Parc naturel régional Périgord-Limousin et président de la commission « Vie des territoires » de la Fédération des Parcs, et à Yves Vérilhac, directeur du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Parcs : *Grazia Borrini-Feyerabend, d'où vient, d'abord, cette notion de gouvernance, après plusieurs siècles de démocratie, au moins en Europe occidentale ? Et pourquoi un mot nouveau, comme si la notion elle-même était nouvelle ?*



Grazia Borrini-Feyerabend : C'est un mot nouveau, mais la pratique est ancienne. La « gouvernance » a à faire avec l'exercice du pouvoir et les relations entre les acteurs sociaux. Qui prend les décisions ? Qui y participe ? Qui rend compte à qui ? Elle dépend des législations et de règlements formels, mais aussi des traditions, des cultures et du fonctionnement social informel. L'intérêt à propos de la gouvernance, notamment de nos ressources naturelles, a émergé dès la Conférence de Rio, en 1992, à côté de la notion de développement durable. On a compris que le développement durable implique l'engagement d'acteurs multiples et que le « qui ? » et le « comment ? » dans l'exercice du pouvoir sont les éléments clés de la durabilité. Puis un certain nombre d'autres événements au début des années 2000 (*) ont mis en avant la notion de « bonne gouvernance », encore fort ambiguë.

Deux lignes d'interprétation coexistent : une que je trouve assez dangereuse et

une autre qui me convient beaucoup mieux. La gouvernance « dangereuse » est celle qui permettrait à l'Etat d'en faire le moins possible. Il s'agit d'une interprétation ultra-libérale qu'on retrouve chez certaines institutions économiques internationales ou dans la Ligue du Nord en Italie, ou aussi dans les mouvements populistes en l'Europe de l'Est dans les années 1920 qui visèrent un retour extrême au localisme rural contre les villes et le pluralisme culturel. La « bonne gouvernance » qui me convient cherche, au contraire, à établir les grands principes du partage de l'autorité et de la responsabilité dans la gestion du territoire. Elle a à faire avec les droits humains, l'équité, la légitimité sociale, la participation dans la prise des décisions, la recherche du consensus, la transparence et la responsabilisation des acteurs, la prise en compte de la complexité, le développement d'une vision partagée du futur, l'évaluation de la performance et le devoir de restitution. Cette interprétation nous pousse vers une réflexion vigoureuse et des chemins participatifs, taillés sur le contexte et visant l'apprentissage par l'action.

Parcs : *Michel Moyrand, puisque vous êtes élu et président d'un Parc, pensez-vous que les Parcs ont commencé à intégrer ces pratiques de gouvernance, et jusqu'à quel point ?*



Michel Moyrand : Je crois qu'en réalité, dans les Parcs, nous faisons depuis longtemps de la gouvernance, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. Notre rôle est bien évidemment d'associer à la vie du territoire l'ensemble des acteurs qui y agissent quotidiennement, et qu'on n'a jamais fini d'améliorer nos façons de faire, évidemment. Mais je pense aussi que pratiquer cette gouvernance est compliqué, que cela demande un effort important de coopération de la part de l'ensemble des acteurs concernés.

La bonne gouvernance cherche à établir les grands principes du partage de l'autorité et de la responsabilité dans la gestion du territoire

Grazia Borrini-Feyerabend

ve : mieux faire ?

Parcs : *Très concrètement, comment cela se passe-t-il sur le terrain ?*



Michel Moyrand : Prenons un exemple : notre Parc a impulsé un projet de résorption des dépôts sauvages de déchets. Il sensibilise les élus locaux, les conseillers généraux, les élus du Parc et des habitants volontaires.

Nous faisons un état des lieux, nous adoptons une méthode de travail, nous programmons l'action, nous la menons ensemble, nous en faisons le bilan, et nous évaluons le travail réalisé. Il en a été de même pour un Programme Natura 2000 qui a débouché sur l'adoption d'un programme d'actions très intéressant. Nous avons ainsi récemment pris une autre initiative, dans le domaine de l'eau, cette fois, dont la réalisation s'est d'ailleurs révélée plus compliquée.

Parcs : *Allez-vous jusqu'à permettre au citoyen de base de participer à la politique de gestion globale du territoire du Parc, et comment ?*

Michel Moyrand : La participation citoyenne aux politiques locales s'exerce évidemment à des degrés divers. Certains citoyens participent spontanément, par philosophie personnelle. Il en est d'autres qu'il faut aller chercher, et d'autres encore qu'on ne parvient pas à convaincre. Il faut donc des relais d'opinion et il faut surtout que les élus, d'abord, apprennent ce qu'est la gouvernance. Il faut qu'ils apprennent aussi à rendre compte de leur action ; et cela mérite encore un travail de fond.

Parcs : *Yves Vérilhac, quelle expérience avez-vous de la gouvernance participative dans le Parc des Monts d'Ardèche ?*



Yves Vérilhac : D'abord Il faut être modeste, car associer la population à l'action du territoire est quelque chose de complexe et d'évolutif. Dans "gouvernance", il y a "gouverner". Or gouverner, c'est exercer une autorité politique et, en démocratie, ce sont les élus qui sont désignés par le suffrage universel pour exercer cette autorité. Je pense personnellement qu'il faut arrêter de mélanger les lieux et temps d'échanges de ceux de la décision.

Dans le Parc des Monts d'Ardèche, nous nous sommes rendus compte qu'il n'y avait pas un seul public, mais plusieurs publics différents ; les habitants qui viennent dans nos réunions y viennent avec des motivations et des attentes différentes. Et si on ne met pas en place des outils adaptés aux différents cas, les réunions sont infructueuses, les gens ne sont pas satisfaits, ce qui aboutit à démobiliser ceux qui voulaient s'investir dans la vie du territoire. Nous avons donc mis en place une offre multiple. En premier lieu, une réunion mensuelle délocalisée dans chacune de nos 132 communes, où sont présents le président, le directeur et un

technicien du Parc, permet de répondre au grand public. C'est systématique et cela ne s'arrêtera jamais ; En deuxième lieu, des journées s'adressant aux techniciens, et au cours desquelles nous faisons venir des gens extérieurs au territoire, répondent à des exigences professionnelles. Un troisième niveau concerne les débats citoyens ; en ce moment, par exemple, le débat se porte sur l'implantation des éoliennes. Enfin, le quatrième niveau consiste en des groupes de travail opérationnels, dans lesquels se retrouvent plutôt les partenaires du Parc, et non pas le grand public.

Parcs : *Quelles sont les limites que vous ressentez, l'un et l'autre, à cette gouvernance participative ?*



Michel Moyrand : Sur le fond, il n'y a pas de limites, sur la forme, oui. Yves Verilhac vient de les souligner. Pour que la démocratie soit vraiment participative, il faut que les règles soient bien comprises, qu'elles soient intégrées par chacun et que les rythmes, j'insiste beaucoup là-dessus, soient respectés. La démocratie participative, ce n'est pas le débat permanent. Il y a un temps pour l'élaboration du projet, un temps pour mobiliser et réaliser, un temps pour évaluer. La démocratie participative ne se décrète pas, elle se construit pas à pas.

Parcs : *N'avez-vous pas, tout de même, l'impression que les citoyens aujourd'hui acceptent de plus en plus mal d'être administrés. Les élus ne sont-ils pas conduits à devenir davantage des animateurs du territoire ?*

Michel Moyrand : Animateurs, oui, mais pédagogues de la démocratie, surtout. Yves Verilhac l'a bien expliqué : la décision finale appartient aux élus, ils assument leurs responsabilités et c'est là-dessus qu'ils sont jugés au bout du compte.

Parcs : *Vu de Suisse (**), Grazia Borrini-Feyerabend, comment réagissez-vous à ces témoignages de France ?*



Grazia Borrini-Feyerabend : Je crois que les Parcs naturels régionaux sont un des meilleurs laboratoires au monde en ce qui concerne la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles. Mais je pense que les mots doivent être utilisés de manière précise. On parle de « gouvernance » quand on devrait dire « bonne » gouvernance. Les Parcs naturels régionaux sont un laboratoire non pas vers la gouvernance, mais vers la « bonne » gouvernance, c'est-à-dire une situation idéale. En Europe, aujourd'hui, beaucoup pensent que la « bonne » gouvernance devrait donner aux gens plus de possibilités de participer, de manière active, à la prise de décisions et au partage des responsabilités. Pourquoi la démocratie devrait se limiter à choisir un nom sur une liste chaque quatre ou cinq ans ?

La démocratie participative, ce n'est pas le débat permanent... Elle ne se décrète pas, elle se construit pas à pas. Michel Moyrand

(*) Notamment après la diffusion de 2 volumes du PNUD, et, pour ce qui concerne les aires protégées, après le Congrès Mondial de Durban en 2003 et la Convention sur la Diversité Biologique à Kuala Lumpur, en 2004.

(**) Le siège de l'UICN est en Suisse, on réside Grazia Borrini-Feyerabend.

Gouvernance participative : les Parcs peuvent-ils mieux faire ?



Parcs : Alors, comment faire pour améliorer notre gouvernance locale ? Y a-t-il des recettes infaillibles ?



Grazia Borrini-Feyerabend : Des recettes, catégoriquement non ! Des expériences, des idées, des méthodes, des leçons apprises, oui, il y en a beaucoup. J'ai publié un livre sur le sujet, *Sharing Power - Le Partage du Pouvoir* - (***)

Partager le pouvoir, ce n'est pas seulement une question de prise de décisions, c'est un processus qui touche le cœur de la vie sociale. Il s'agit de communiquer, comprendre, chercher le consensus, construire une culture commune, s'engager ensemble... Réfléchir sur la gouvernance nous amène à redécouvrir l'action collective dans un monde qui, en général, nous pousse vers l'individualisme.

Yves Verilhac : Je partage totalement cette analyse. Je ne crois pas, en effet, que les élus puissent tout décider seuls. Il y a des conseils municipaux, et des oppositions, et tant mieux.



Mais si partager le pouvoir, c'est partager les responsabilités, alors je ne suis pas d'accord ! Je pense que l'intention est bonne, mais que dans le train de la démocratie participative, des mauvaises intentions s'embarquent, en particulier, une méfiance vis-à-vis des politiques locaux ou des techniciens qui peut être contre-productive si on ne s'en méfie pas. Surtout dans des structures comme les Parcs ou les Pays qui n'ont pas d'élection au suffrage direct, ni de fiscalité propre. C'est très embêtant, car même en faisant au mieux, on ne parvient pas à définir un échantillon représentatif de la population. On risque donc de se soumettre à des lobbys locaux et d'exclure de la décision publique les acteurs économiques réels du territoire.

Il ne faut pas confondre consultation, confrontation, écoute, et abandon de responsabilité. Ce sont les élus qui prennent la décision. Pendant que l'on se gargarise de démocratie participative, le taux d'abstention aux élections augmente sans cesse et c'est inquiétant. Nos cahiers d'enquêtes publiques sont vides, et c'est inquiétant aussi. Le contraire de la démocratie participative, ce n'est pas la démocratie passive ! Je crois qu'il faut faire très attention. Bien sûr, il faut travailler avec la population, mais nous sommes en pleine restructuration de nos collectivités et de nos administrations, avec une perte de pouvoir de l'Etat. Il faut faire attention à qui va le remplacer. La démocratie électorale me paraît la moins mauvaise des solutions.



Michel Moyrand : Je viens d'entendre des choses qui me gênent un peu. Si nous étions dans un système auto-gestionnaire, ça se saurait, et je ne le souhaite pas d'ailleurs. Il ne faut pas tromper les gens avec les mots. Je considère qu'aujourd'hui, dans notre pays, les structures de participation sont nombreuses, que les personnes

qui participent, parfois à titre gracieux, sont extrêmement nombreuses, que ce soit dans les conseils municipaux, dans l'intercommunalité, dans la vie associative. La mobilisation citoyenne est importante. Certes, il ne faut pas la décourager, mais on ne peut pas associer tout le monde à tout.

Parcs : *Grazia Borrini-Feyerabend, comment réagissez-vous aux propos que vous entendez ?*



Grazia Borrini-Feyerabend : Je crois que la participation ne signifie pas discuter jusqu'à ce que tout le monde tombe d'épuisement ! Il faut avoir des temps, des règles et bien sûr des limites, mais chaque fois qu'on réfléchit et qu'on agit ensemble sur un sujet qui nous tient à cœur, on fait quelque chose d'essentiel pour la démocratie et l'équité. Plus la démocratie que nous vivons est participative, plus elle se renforce.



Yves Verilhac : Je ne milite pas contre la démocratie participative, c'est mon quotidien. Mais nous assistons à des dérives aujourd'hui qui consistent à soupçonner les élus de tous les maux. Quand il y a un problème ce sont eux qui se retrouvent au tribunal, et quand ils reviennent devant les électeurs, ils disparaissent s'ils n'ont pas donné satisfaction.



Grazia Borrini-Feyerabend : Il est aussi arrivé dans l'histoire que des Etats s'approprient le pouvoir sur les ressources naturelles communes en détruisant des institutions et des pratiques locales de gestion du territoire et d'utilisation durable de ces ressources. Cela a déraciné et déresponsabilisé beaucoup de communautés locales, sans parler des bouleversements énormes pour les peuples autochtones concernés, créé des clivages entre les gens et l'environnement qui nous font peur aujourd'hui. Par rapport à nos préoccupations, engager plusieurs acteurs est essentiel pour assurer la conscience des valeurs qu'on conserve, et la durabilité de la conservation. Et engager les communautés est indispensable pour maintenir en vie les connaissances locales qui lient nature et culture.



Yves Verilhac : Personnellement, je crois aux vertus du pouvoir et du contre-pouvoir, pas à la fusion qui mène à la confusion des pouvoirs. Vouloir trouver un consensus politique sur tout me semble susceptible de tirer nos politiques publiques vers le bas.



Michel Moyrand : Pour moi, la démocratie participative c'est aussi admettre qu'un citoyen peut être demain un élu qui aura des responsabilités différentes, et qui sera amené à un certain moment à prendre une décision. Bonne ou pas bonne, il sera jugé et réel ou pas. La démocratie participative, finalement, c'est susciter des vocations d'élu !

(***) Borrini-Feyerabend, G., M. Pimbert, M.T. Farvar, A. Kothari and Y. Renard, *Sharing Power: Learning by Doing in Co-management of Natural Resources throughout the World*, IIED and IUCN/CEESP, Cenesta Ed., Teheran, 2004. <http://www.iucn.org/themes/ceesp/Publications/sharingpower.htm#download>

LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES AIMENT LES PARCS... et inversement



Créer son entreprise sur un Parc naturel régional n'est pas anodin.

C'est un choix de vie, aussi bien de la part des habitants que des citadins qui quittent la ville pour s'installer à la campagne.

Les Parcs ont donc vite compris qu'il fallait encourager les initiatives de tous ces porteurs de projets, accompagner leur installation et prendre en compte

leurs besoins de façon globale. Il en va de la maîtrise du développement local de leur territoire. Petit tour de France des politiques d'accueil de porteurs de projets "au vert"

LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES AIMENT LES PARCS... et inversement



Ph. PNR Brenne.

Contrairement à ce que croit encore une grande partie du public urbain, la campagne n'est pas un désert. Le péri-urbain est de plus en plus occupé et seules quelques rares zones rurales défavorisées perdent de la population.

Contrairement à ce que croient aussi quelques spécialistes du développement économique local, l'accueil de nouvelles activités entre dans les missions des Parcs naturels régionaux.

Et enfin, contrairement à ce que croient quelques intellectuels, la civilisation ne se développe pas qu'en ville. De plus en plus d'urbains en ont par-dessus la tête de vivre dans le bruit et l'oxyde d'azote, de passer deux heures par jour dans des transports peu confortables, et de

Ph. PNR Forêt d'Orient



Ph. PNR Vallée de Chevreuse.

Chaque année, le Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse est présent à "Projets en Campagne".

devoir payer des vacances d'hiver onéreuses à leurs enfants pour qu'ils restent à peu près en bonne santé.

"Vivre le développement durable", pour les Parcs naturels régionaux, c'est donc aussi aider à l'installation et à la reprise d'activités économiques sur leur territoire, sans compromettre sa qualité environnementale. C'est accompagner les initiatives des habitants et prouver qu'il est possible d'entreprendre sur son territoire. C'est accueillir les porteurs de projets qui fuient la ville, en leur offrant les services indispensables à l'activité qu'ils veulent exercer. C'est être en mesure d'accueillir leur famille dans de bonnes conditions ; c'est les mettre en contact avec tous les partenaires qui peuvent les aider à trouver le logement, les services et les outils techniques et financiers nécessaires à leur installation ; et c'est réfléchir avec eux à la façon dont ils peuvent s'insérer dans la promotion globale de leur nouveau "chez soi" !

Des situations de départ très différentes

Chaque territoire s'organise différemment, parce que sa géographie, son histoire, sa population sont particuliers, mais



Ph. PNR Vallée de Chevreuse.

nous allons trouver un peu partout des outils communs et des démarches comparables.

C'est quelquefois l'obtention d'un financement pour une procédure de "Revitalisation rurale" qui déclenche chez les élus une réflexion plus globale quant à la nécessité de mettre en place une politique d'accueil. Dans un territoire trop peu connu, la Forêt d'Orient, dans l'Aube, une Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC) a permis à l'équipe du Parc de mieux connaître le tissu économique local, en particulier au cours de l'étude de faisabilité, et ce faisant, le bouche à oreille a provoqué une arrivée inattendue de porteurs de projets. Dans les Marais du Cotentin et du Bessin, dans un contexte très différent, une OPAH Revitalisation rurale (procédure créée par le CIADT de juillet 2003), a également servi de prétexte à la mise en place d'un programme global de développement.

Mais souvent, c'est le danger de désertification constaté il y a une dizaine d'années sur le territoire qui a incité le Parc à réagir fortement. Celui de la Brenne, dans l'Indre, est une zone d'étangs, peu peuplée, qui, à la création du Parc en 1989, perdait encore de la population. Un territoire d'élevage extensif sans avenir, sans projet, fataliste. D'une manière très volontariste, les élus ont décidé de mener un diagnostic, d'identifier les difficultés et de créer, nous le verrons plus loin, une région accueillante et vivante, presque ex-nihilo !

Dans le Livradois-Forez, c'est même parce que le territoire perdait de la population suite à la disparition de ses industries traditionnelles, que le Parc a été créé. Il devenait évident et impératif que le regroupement des collectivités locales autour d'un projet de développement était la seule solution pour les sauver de la désertification. L'accueil de population venue d'ailleurs devenait vital.

Ph. PNR Forêt d'Orient.



Maîtriser le développement

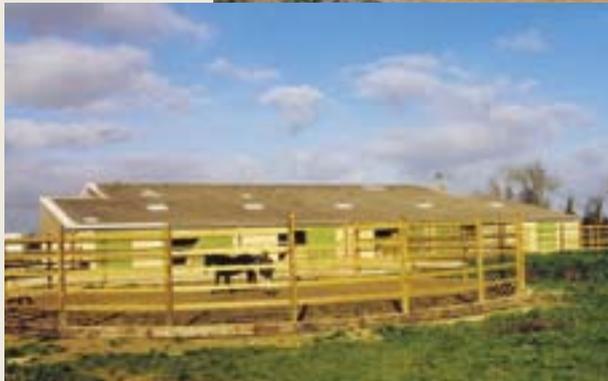
En revanche, d'autres Parcs subissent une telle pression foncière et immobilière, que c'est l'urbanisation qui menace et non la désertification. C'est le cas, très particulier, de la Haute-Vallée de Chevreuse en Ile-de-France, où les candidats à l'installation, mais aussi les promoteurs et spéculateurs immobiliers, sont pléthores chaque fois qu'un local professionnel se libère.

Pour garder la maîtrise du développement du territoire, le Parc a dû mettre en place un véritable système de veille au départ et à la reprise, qui se traduit concrètement par une bourse permanente aux locaux professionnels et aux porteurs de projets, en lien avec tous les partenaires concernés et volontaires pour jouer le jeu avec les 21 communes du Parc, en particulier les mairies. Elles signalent les locaux qui se libèrent et aiguillent sur les services du Parc les porteurs de projets qui se présentent, les associations de commerçants et même quelques agences spécialisées dans l'immobilier d'entreprise. Ces dernières signalent aux candidats qu'ils peuvent obtenir une aide à l'installation s'ils vont voir le Parc ! La Bourse est en ligne depuis janvier 2003 avec les offres et les demandes, anonymement, ce qui permet de tout centraliser et donc de maîtriser l'ensemble sans exercer de concurrence déloyale vis-à-vis des agences immobilières.



Ph. PNR Marais du Cotentin et du Bessin.

Avant et après rénovation.



Un outil collectif au service d'une vingtaine d'éleveurs de chevaux.

Ph. PNR Marais du Cotentin et du Bessin.

Dans les Marais du Cotentin et du Bessin également, les porteurs de projets affluent sans qu'il soit besoin de les solliciter. L'un d'eux a récemment acheté une ruine d'ancien moulin sur un terrain avec un plan d'eau. Il a reconstruit le moulin pour en faire un gîte et organise la pêche sur le plan

d'eau ! Pour contrôler son développement, le Parc a d'abord mis en place des dispositifs expérimentaux de subvention et de bonification de prêts avec la Caisse des Dépôts, des banques et les chambres consulaires. Cette coopération public-privé a tout de même permis de faire émerger 24 projets en deux ans sur deux communautés de communes !



Ph. Olivier Schneider - CNASEA

Jean-Yves Pineau.

Le Collectif Ville-Campagne accompagne les nouvelles "dynamiques migratoires"

Le Collectif Ville-Campagne, s'est structuré au tout début de 1999, sur le constat que depuis 30 ans, recensement, une demande sociale forte de retour à la campagne s'exprimait, pas seulement pour y acheter une résidence secondaire ou pour passer sa retraite, mais pour y vivre et y travailler. Il est né de la rencontre sur ce sujet du magazine "Village" et de José de Felice, géographe

pour une amélioration des politiques d'accueil, par le décroisement des institutions locales. Il monte également un centre de ressources, ébauche d'un futur Observatoire de la migration en milieu rural, et tente d'apporter une sorte d'"aide au départ à la campagne", quotidiennement par téléphone et ponctuellement par des sessions d'information. Le directeur du Collectif, Jean-Yves Pineau, est formel : « l'effet Parc joue dans l'esprit des candidats au départ de la ville, et nous ne les dissuadons pas, car le fondement des Parcs naturels régionaux étant de travailler à la fois sur le foncier, le social et l'environnement, depuis qu'ils participent à cette réflexion et qu'ils se dotent de politiques d'accompagnement des porteurs de projets, ils sont devenus de véritables laboratoires de l'accueil de projets économiques à la campagne. »

responsable d'un DESS animation du développement local, sur l'idée qu'il fallait prévenir les urbains désireux de vivre à la campagne : cela se prépare et se réfléchit, les déboires sont nombreux et les échecs potentiellement cuisants. Sur l'idée, aussi, que les territoires ruraux avaient là une opportunité d'accueil de forces vives à saisir, en développant une nouvelle politique d'accompagnement de ces porteurs de projet

Depuis 2003 et le CIADT de novembre de cette même année, le Collectif travaille avec le ministère de l'Agriculture et le CNASEA *

Le Collectif compte aujourd'hui une vingtaine de membres, des réseaux nationaux liés à la ruralité, la Région Limousin, et des médias spécialisés.

*Centre national pour l'aménagement des structures et des exploitations agricoles.

Collectif Ville-Campagne Jean-Yves Pineau directeur
Tél. 05 55 70 47 00
Mail. jyp.collectif@wanadoo.fr

Valérie : un parcours migratoire représentatif.

Elle est née dans la Loire et 40 ans plus tard a repris l'auberge de Lupé près de Vienne, après avoir vécu dans trois grandes agglomérations. Le Parc du Pilat a su l'accueillir. « J'ai fait mes études à Vienne, j'ai passé un DEUST, ai appris la direction des ressources humaines, puis j'ai tenu une boutique Photo service. J'ai vécu à Lyon, puis à Paris, puis dans le Nord-Pas-de-Calais, au rythme de la carrière de mon mari dans la grande distribution. Et puis arrivés à la quarantaine, nous avons décidé de changer de vie. Par hasard, j'ai vu cette auberge à vendre et j'ai sauté sur l'occasion qui m'était offerte de retrouver le pays de mon enfance. Je connaissais les cuisines régionales de France et j'adore recevoir. Mon mari a dû démissionner puis a retrouvé un poste pas très loin d'ici. Moi j'ai été accueillie par Nelly au Parc du Pilat qui m'a donné un tas de conseils, m'a trouvé une formation de gestion à la Chambre de Commerce de Vienne, puis une formation de charcutier-traiteur ; elle m'a trouvé une plateforme d'initiative locale qui m'a octroyé un prêt d'honneur ; mes frères et sœurs se sont mobilisés pour la réfection du bâtiment. J'ai finalement ouvert une épicerie avec ma charcuterie, des confitures, un dépôt de pain et de journaux, un café – non fumeur et ça marche ! – et un restaurant de 20 couverts le midi pour l'instant. A terme, il y aura 40 couverts dans une salle qui est encore en travaux. Et voilà, je suis heureuse, ici avec ma famille ! Si vous passez par là, arrêtez vous donc ! ça s'appelle "Chez Valérie", à Lupé dans La Loire, sur la départementale 503 entre Vienne et Bourg Argental. Vous ne pouvez pas me rater ! »

Par ailleurs, une autre communauté a acheté un ancien centre équestre, l'a aménagé et le loue à une vingtaine d'éleveurs de chevaux. Ces derniers ont créé une SARL et utilisent l'ensemble immobilier comme un outil de commercialisation collectif.

D'abord structurer le territoire

Etienne Clair, chargé de mission Développement économique dans le Parc Livradois-Forez insiste sur ce point : mener une politique de développement économique pour un territoire, oblige à tout mener de front et en même temps si possible. Il faut mettre en place des dispositifs qui permettent de soutenir la création de nouvelles activités ; que toute personne porteuse d'un projet quel qu'il soit sache qu'elle sera accompagnée. Il faut, en même temps, structurer le territoire, et c'est ce qu'a réussi le Parc avec la création de Cap-Actif. C'est une structure en réseau de tous les organismes concernés, les chambres consulaires, les communautés de communes, l'ANPE, la Boutique de gestion, l'ADIE, les organismes de formation, les plateformes d'initiatives locales, etc. Mais il s'agit d'un réseau, pas d'une pyramide. « Le guichet unique est un mythe, dit Etienne Clair. Accompagner un projet d'installation

opportunités d'installation sur le territoire, sur l'information des nouveaux habitants en ce qui concerne les services ou les antennes de l'ANPE pour les conjoints des porteurs de projets. Et pour fournir les mêmes services qu'en ville, les communes ont bâti un réseau de bibliothèques, se sont dotées d'un cinéma itinérant, d'un théâtre et d'une troupe en résidence qui tourne dans les petites communes.



Ph. PNR Livradois-Forez.

Un réseau, pas une pyramide !

en milieu rural nécessite de multiples compétences qu'un seul organisme ne peut avoir. Il vaut mieux mettre en place une fédération de compétences diverses. Il faut un individu référent par projet et des échanges permanents d'information entre les différents partenaires". C'est simple, à dire. Le plus difficile est de dépasser les concurrences entre structures. La détermination de l'équipe du Parc Livradois-Forez a fini par réussir. La preuve, ils font régulièrement la fête ensemble...

Autre outil de développement de ce Parc : le concours création-reprise d'entreprise, doté chaque année de 52 000 euros de prix, qui permet non seulement d'aider au développement des candidats, mais aussi de montrer aux habitants que des entrepreneurs imaginent des activités nouvelles ici et qu'ils croient en ce territoire, aussi étonnant que cela puisse paraître.

Travailler en réseau permet d'imaginer des actions plus ambitieuses : des actions globales de développement ont été progressivement mises en place, sur la promotion sur Internet des



Ph. PNR Pilat.

Le Parc du Pilat travail aussi sur l'insertion par l'activité économique.



Ph. PNR Pilat.

Dernière conquête pour que ce territoire ne soit plus défavorisé par rapport à la ville, le Parc se bat féroce pour obtenir le vrai Haut Débit. La collectivité a le projet de construire et gérer des infrastructures pour maîtriser et assurer durablement la compétitivité des services haut débit sur son territoire.

Pas étonnant que Christian Daures, chargé de la création d'entreprises au Conseil régional d'Auvergne, considère que le Parc Livradois-Forez, territoire minuscule à l'échelon national, tire vers le haut la réputation de toute la Région. « *Ce territoire n'est pas une île, dit-il, et cette capacité à mettre en réseau les acteurs locaux est devenu un modèle que nous allons tenter de reproduire sur d'autres territoires régionaux.* »

Dans un contexte différent, le Parc de la Brenne, a conduit son développement avec autant de rigueur que celui du Livradois-Forez. A l'époque de

la création du Parc, en 1989, les élus ont mené un diagnostic systématique qui a conduit à identifier le déficit d'accueil, les problèmes de financement et le déficit de formation pour ce qui concernait les entreprises existantes. La réflexion a abouti à la création d'une Maison de l'Entreprise (Un salarié à



Ph. PNR Montagne de Reims.



Ph. PNR Montagne de Reims.

l'époque, cinq aujourd'hui), avec un centre de ressources, des permanences des Chambres consulaires et un partenariat avec l'ANPE. Le Parc a suscité la création d'une plateforme d'initiative locale qui accorde des prêts d'honneur jusqu'à 8 000 euros, ce qui suffit souvent à débloquer les prêts bancaires. En 13 ans, elle a aidé 330 porteurs de projet, pour un total de 1,5 million d'euros, ce qui a permis de créer 600 emplois, dont plus de la moitié dans le bâtiment. Dans des salles prêtées par les mairies, le Parc a installé des ateliers de gestion pour apprendre aux nouveaux artisans à faire leur comptabilité sur ordinateur. Il a poussé à la création d'associations, d'un groupement d'employeurs, d'un club d'entreprises. Tout ce travail a sauvé le "Pays des 1000 étangs".

Car aujourd'hui, l'habitat est réhabilité, les résidences secondaires se multiplient et le territoire peut commencer, enfin, à accueillir de nouveaux porteurs de projets venant de l'extérieur et à faire de la promotion touristique, pour fixer une population qui travaille, et ce sans rien compromettre de son milieu naturel exceptionnel. Le territoire est entré dans un cercle vertueux. Pour les nouveaux habitants, il a fallu organiser l'accueil de la petite enfance, fournir des loisirs aux adolescents, maîtriser l'urbanisme pour permettre aux jeunes couples de construire sans détruire le paysage. 15 ans après, le fatalisme, en Brenne, est un souvenir.

Des plateformes, de l'insertion, des clubs d'entreprises...

Autre lieu, autre problématique. Le Parc naturel régional du Pilat a travaillé à la fois sur l'accueil de porteurs de projet, extérieurs au territoire ou pas, et sur une politique d'insertion par l'économie, en particulier par l'accueil de jeunes dans les "Équipes vertes" du Parc qui entretiennent les sentiers depuis 1994. L'idée est que si le Parc a pour mission de contribuer au développement économique et social du territoire, y



Ph. DR.

Bernard Brunhes, président de France Initiative Réseau (FIR) :

"Le développement économique et les politiques pour l'emploi passent par la mobilisation des acteurs locaux"

France Initiative Réseau, dont le consultant Bernard Brunhes vient de prendre la présidence, regroupe les plateformes d'initiative locale, associations financières locales, qui proposent aux créateurs de TPE ou PME des prêts d'honneur et un accompagnement par les partenaires locaux. Des plateformes adhérentes à FIR sont présentes dans tous les départements français.

Parcs : *Je croyais que Bernard Brunhes, créateur d'un cabinet de consulting économique de réputation internationale, ne s'intéressait qu'à la macro-économie, pas à une activité marginale comme l'aide à la création de petites entreprises. Pourquoi avoir accepté de présider FIR ?*

Bernard Brunhes : Parce que je crois que le développement territorial est une solution pour les politiques de l'emploi et que cela passe par une mobilisation des acteurs locaux ! Le tissu économique local a au moins autant d'importance que les grandes entreprises. Une des maladies de notre système, c'est que, justement, quand une grande entreprise licencie, nous n'avons pas d'outils de reclassement efficace. Les solutions ne peuvent se trouver que localement.

Parcs : *Mais ce sont ces solutions de proximité qui sont les plus mal connues du grand public. Et FIR n'échappe pas à la règle.*

B.B. : Tout à fait d'accord. FIR c'est tout de même 237 associations en France en partenariat avec les collectivités locales, les chambres consulaires, etc., qui, ensemble, font un travail important. Mais le réseau ne s'est pas assez préoccupé de communiquer. Les plateformes se contentent de bien fonctionner entre elles. Je veux changer cela. Nous aidons à la création de 10 000 entreprises par an ; nous devons passer à 35 000, et pour se faire, il faut que la presse en parle davantage, c'est évident.

Parcs : *Sans induire de réponse de votre part, quelle image avez-vous des Parcs naturels régionaux ?*

B.B. : Il est bien évident que les plateformes, seules, ne peuvent exister. Nous ne sommes pas une structure d'aide, ni une banque. Nous ne pouvons que participer à l'effort d'un territoire pour son développement. Mais nous avons besoin de territoires qui ont une réelle volonté de développement local. Pour nous, les Parcs sont donc des partenaires parmi d'autres mais essentiels, car ils proposent un environnement de grande qualité aux créateurs d'entreprise. Nous sommes finalement dans le même bateau, et c'est pourquoi nous sommes en train de finaliser un partenariat, comme nous le faisons avec d'autres réseaux.

France Initiative Réseau - 01 40 64 10 20



Ph. PNR Brenne.



Ph. PNR Brenne.

Yvan Louvel est détaché de la Chambre des Métiers de la Marne pour travailler au développement de l'artisanat et du commerce pour le Parc naturel régional de la Montagne de Reims. Il gère une pépinière d'entreprises dotée de deux ateliers relais qui a accueilli 20 entreprises en 15 ans. 5 seulement ont disparu depuis. « *C'est une réussite, explique-t-il, parce que j'agis dans un contexte dynamique d'un Parc naturel qui s'occupe de développement local en axant mon activité vers le commerce et l'artisanat. La Marne a compris qu'un artisan dans le désert, ça ne fonctionne pas bien !* » Autre exemple, un agriculteur propriétaire d'une très belle exploitation voulait diversifier ses activités ; il a accueilli un menuisier qui devait partir de la pépinière, en lui louant une ancienne écurie, et aujourd'hui, deux autres entreprises fonctionnent chez lui.

Structurer avant de promouvoir et accueillir : la bonne spirale

Il faut citer aussi le Parc de la Forêt d'Orient qui a créé un Club des entrepreneurs du Pays des Lacs et de la Forêt d'Orient, un



Ph. PNR Brenne.

nom qui fait rêver pour une association qui permet de créer des liens entre les entreprises d'un même territoire, et qui, par conséquent, participe à son animation et finalement à son développement. Ils se connaissent, maintenant, se font connaître,

compris par des actions expérimentales, il est de son rôle de créer, à la demande des partenaires locaux, les services qui manquent. Contribuent au développement, de la même façon, les demandeurs d'emplois locaux qui créent une entreprise et ceux qui reprennent une activité à la suite du départ en retraite d'un commerçant. C'est ainsi que le Parc a aidé indifféremment à la reconversion d'un éducateur spécialisé qui est devenu vannier, à la reprise d'un commerce par Valérie, une enfant revenue au pays (voir p. 16). Et c'est pour les mêmes raisons qu'il a organisé un forum de la création d'entreprise, accueilli des dizaines de porteurs de projets et qu'il a édité un guide précis et complet du "Créateur d'activités touristiques dans le Parc naturel régional du Pilat".

se reconnaissent ; ils disent aussi ce dont ils ont besoin et cette mise en réseau ne peut que vivifier chacun de ses membres et favoriser l'intégration de nouveaux venus.

Enfin, tous les Parcs qui travaillent particulièrement sur l'appui aux porteurs de projets ont créé au sein de la Fédération des Parcs, un groupe de travail pour partager leurs expériences et favoriser la conduite d'actions collectives inter-Parcs.

Le cercle vertueux a trouvé sa dynamique motrice.

3^{ème} édition de « Projets en campagne » - 9 au 12 juin à Limoges. Les Parcs à la rencontre des porteurs de projet



Jaquette du film « S'installer dans les Monts et Montagne d'Ardèche »

Les Parcs naturels régionaux ont à nouveau répondu présents à la 3^{ème} édition de « Projets en campagne », organisée du 9 au 12 juin à Limoges par la Région Limousin, le collectif Ville-Campagne et le CNASEA. Cette manifestation sera ponctuée par deux temps forts :

- les **Rencontres européennes des territoires d'accueil** qui, les 9 et 10 juin, permettront aux élus et techniciens de débattre sur les politiques d'accueil en milieu rural et leur inscription dans les futurs programmes européens pour 2007/2013 ;
- la **Foire à l'installation en milieu rural** qui, du 10 au 12 juin, accueillera les porteurs de projet souhaitant s'installer en milieu rural.

Une dizaine de Parcs naturels régionaux*, particulièrement investis dans le développement économique sur leur territoire, seront présents à cette manifestation. Avec l'appui de la Fédération des Parcs, ils s'attacheront à promouvoir les possibilités de reprises et d'offres d'installation, et pourront s'entretenir directement avec les candidats à l'installation.

Parallèlement, des **Ateliers débats**, animés par des professionnels, apporteront des idées, conseils et informations pratiques aux candidats à l'installation.

Enfin, trois des Parcs présents – ceux du Livradois-Forez, des Monts d'Ardèche et des Causses du Quercy** – participeront aux Trophée et Grand Prix de l'accueil destiné à récompenser des projets innovants en matière d'accueil de nouveaux actifs.



* Brenne, Causses du Quercy, Gâtinais français, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Livradois-Forez, Millevaches en Limousin, Monts d'Ardèche et Pilat.

** Son dossier sera porter par le Groupe d'action locale (GAL) Bouriane-Causse du Quercy.

Ph. PNR Monts d'Ardèche.

Votre interlocuteur à la Fédération des Parcs :
Virginie MARTINEZ,
chargée de mission
Création d'activités
Tél. 01 44 90 86 20
vmartinez@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Accueil des candidats au cours des « Journées de préparation à l'installation ».

Découvrir la Camargue autrement



Ph. PNR Camargue



Ph. Xavier Toutain

Découverte et convivialité, c'est ce que propose, avec le sourire, Françoise Peytavin aux visiteurs accueillis dans sa manade de Camargue..

« **T**ravailler à cheval auprès des taureaux, c'est un rêve d'enfance que j'ai eu le bonheur de réaliser ». Françoise Peytavin, femme énergique et épanouie, vit sa passion d'éleveur de taureaux de Camargue dans la manade⁽¹⁾ Salière, ferme d'élevage, située au nord-ouest du Parc naturel régional de Camargue. Françoise et son époux André y accueillent des touristes dans leurs gîtes ruraux et à leur table d'hôte. Ils leurs proposent des stages de monte gardianne, des visites guidées d'élevages de chevaux et taureaux camarguais ainsi que des randonnées à la découverte des milieux naturels.

Tradition touristique

Après avoir passé toutes ses vacances d'enfance en Camargue, Françoise Peytavin s'y est définitivement établie en 1967. Elle a 21 ans. Elle écoute les conseils des plus expérimentés et réussit à se faire accepter par les gardians⁽²⁾, en tant que femme cavalière travaillant au milieu des taureaux. Françoise Peytavin souligne la chance qu'elle a eu d'être accueillie dans une famille favorisant son intégration dans un milieu camarguais traditionnellement fermé sur lui-même. Dans les premiers temps de son arrivée dans la région, travaillant dans une agence de voyage, elle acquiert une connaissance des langues étrangères et un goût pour les contacts. « *Il n'a pas toujours été facile pour moi d'assumer ma vie d'épouse et de mère de famille tout en gérant mon activité de cavalière passionnée travaillant dans les manades* », se souvient-elle. « *Notre manade a toujours eu une activité d'accueil touristique. Après guerre, elle a été une des premières à proposer aux touristes de participer à des ferrades⁽³⁾ et à des promenades à cheval. Il existait déjà un petit hôtel qui ne désemplissait pas* ».



Ph. Xavier Toutain

Peu après son installation dans la manade, Françoise Peytavin propose des locations et des randonnées équestres. En 1980, elle offre des stages d'équitation pour les jeunes. « *J'accueille des petits groupes de 5 à 10 personnes, des gens passionnés qui veulent découvrir la Camargue autrement* », précise-t-elle ajoutant : « *Bien des touristes ont encore dans la tête comme seule image la corrida et la mise à mort du taureau. Quand ils repartent d'un séjour chez nous, c'est avec l'émerveillement d'avoir découvert la course camarguaise avec des taureaux champions, ou même des vaches, qui après 12 ans de carrière ou plus dans les arènes, finissent leur vie dans les prés des manades !* ».

Démarche d'accueil individuel

Parmi le public accueilli par Françoise Peytavin dans sa manade ferme pédagogique, citons les groupes scolaires mais aussi des cavaliers d'autres régions. « *Il est important que les visiteurs de la Maison du Parc et du Musée de la Camargue soient bien informés de notre démarche particulière d'accueil en petits groupes. C'est un investissement personnel qui nous prend beaucoup de temps, mais transmettre notre passion est une motivation qui nous est commune* ». Sur le territoire du Parc, trois éleveurs de taureaux sur quinze signataires de « la charte d'accueil du public » pratiquent l'accueil dit individuel. (Cf texte en marge)

Longue pratique, grande connaissance

Une longue pratique de l'élevage de chevaux et de taureaux de race Camargue, mais aussi une grande connaissance de la course camarguaise avec ses raseteurs et ses cocardiers, ont amené Françoise Peytavin à présider l'Association des éleveurs de taureaux de courses camarguaises et à co-présider la Commission développement et promotion de l'élevage du Parc naturel régional de Camargue.

- 1-La manade : troupeau de taureaux et/ou de chevaux de camargue. Le propriétaire de la manade est un manadier.
- 2-Le gardian : gardien à cheval d'un troupeau de taureau et/ou de chevaux de camargue.

Françoise Peytavin

Françoise Peytavin
Manade Salière
Mas de Capellane – Salières
13123 - Albaron
www.manadesalierene.com
Tél. 04 66 87 45 57

Une charte d'accueil du public pour les manades de taureaux

Signataires de la charte d'accueil du public, fondée sur les valeurs fortes de la marque « Parc » - territoire/environnement préservé et valorisé/ dimension humaine -, quinze manades s'engagent à faire partager aux visiteurs l'authenticité et les richesses patrimoniales du Parc naturel régional de Camargue. La charte a pour objet de soutenir les savoir-faire et la culture liés à l'élevage de taureaux et de valoriser ces élevages extensifs qui participent à la préservation des milieux naturels et de paysages de Camargue.



Ph. Xavier Toutain

Les manadiers offrent une information pédagogique sur la qualité et la reproduction des taureaux dont la viande est classée en AOC, organisent des visites d'élevage et des spectacles taurins et proposent une cuisine à base de produits du terroir. Une convention va être prochainement passée entre les éleveurs signataires de la charte et le Parc.

Parc naturel régional de Camargue,
Mas du Pont de Rousty, 13200 Arles
Tél. 04 90 97 10 40
Fax. 04 90 97 12 07
Mail : info@parc-camargue.fr
www.parc-camargue.fr

La poule Gâtinaise est de retour



Ph. F.Cotté - PNR Gâtinais Français.

Gilles Augé..

Gilles Augé cultive 180 hectares à Guercheville dans le Parc naturel régional du Gâtinais français. A côté de son activité principale, il entretient depuis toujours un petit élevage de poules, pour la consommation familiale et pour le plaisir, de préférence des races de volailles peu répandues : poules naines, Brama Perdrix... Aussi, c'est naturellement qu'il s'est porté volontaire lorsque le Parc a proposé de relancer la production de la « Gâtinaise », poule rustique et locale, aujourd'hui délaissée.

On reconnaît la poule Gâtinaise à ses plumes blanches, ses pattes roses et, pour le coq, à sa crête d'un rouge vif. Mi-pondeuse, mi-volaille de chair, comme la plupart des races locales, la Gâtinaise était élevée dans toutes les fermes du territoire jusqu'à la guerre. Elle figure même sur le blason d'Egreville, village de Seine-et-Marne qui accueille chaque année un concours avicole et une foire à la volaille depuis 75 ans. Avec l'abandon des élevages dits de subsistance et le développement des ateliers d'élevage intensif, au début des années 70, elle est détrônée par des races plus productives, comme la Sussex. Jusqu'à disparaître du Gâtinais.

Conformément à sa Charte, qui prévoit la valorisation des élevages de qualité et la préservation des races locales, le Parc naturel régional du Gâtinais français a décidé, en collaboration avec la Maison de l'élevage d'Ile de France, de faire revivre la Gâtinaise. Il a d'abord fallu retrouver

quelques exemplaires de l'animal, dans toute la France, auprès de collectionneurs de races anciennes. Une fois les contrôles sanitaires effectués, un programme de reproduction a été élaboré et Gilles Augé a accueilli en 2003 le premier cheptel de Gâtinaises, composé de cinq lots de cinq poules et d'un coq. Pour assurer cette fonction de naisseur, il a dû réaliser quelques investissements (couveuse, isolation, électricité, fenêtres), qui ont été financés, à hauteur de 15 000 euros, par le programme « Man and Biosphere » obtenu par le biais du Parc.

Son élevage compte aujourd'hui 45 poules. Il « lève » les œufs tous les soirs (environ 25 œufs par jour), les garde deux semaines avant de les mettre en couveuse pendant 21 jours. « Près de 80% des œufs éclosent, c'est un bon pourcentage, explique Gilles Augé. De 150 à 200 poussins naissent chaque mois, il y a peu de mortalité, les poussins sont très débrouillards. » Au fur et à mesure des couvées, il sélectionne les meilleures pondeuses et les poules les plus grosses, une sélection au phénotype (et non pas génétique) pour améliorer l'élevage. Il vend les poules âgées de quatre semaines à trois agriculteurs-engraisseurs, chargés de les emmener à maturité.

« Dans les vieux livres de cuisine, on parle de la Gâtinaise comme d'une bonne volaille. Sa chair est ferme car sa croissance est plus lente que les races « modernes ». L'objectif à terme est que les restaurateurs la cuisinent, par exemple dans un menu « spécial Gâtinais », que les particuliers l'élevent à nouveau. La Gâtinaise peut être aussi un créneau supplémentaire pour les engraisseurs. Elle est le plus souvent vendue à la ferme où les consommateurs aiment à se rendre de plus en plus. »

La relance de cette poule locale fera aussi certainement le bonheur de la « Confrérie des trousseurs de Gâtinaises » qui a conservé tous les secrets de sa préparation.

Arnaud Charpentier, chargé de mission
Agriculture-Sylviculture
Parc naturel régional du Gâtinais français
Place de la république
91490 Milly-la-Forêt
Tél. 01 64 98 73 93
Mail. a.charpentier@parc-gatinais-francais.fr



Jean Galodé.

Ph. Ag. Traversé.

Après une vie de cadre «nomade », Jean Galodé s'est pris de passion pour la musique et a décidé voici 10 ans, de revenir sur les lieux de son enfance. Il y a bâti, bénévolement, un centre de pratique artistique, en pleine forêt, et en a fait un des lieux plus vivants du Parc naturel régional Normandie-Maine.



Ph. F.Cotté - PNR Gâtinais Français.



Ph. F.Cotté - PNR Gâtinais Français.

Passion de la musique et des lieux de son enfance

Jean Galodé fait partie de ces individus simples, apparemment ordinaires, mais qui accomplissent un jour le chef d'oeuvre de leur vie par pure passion. Il est né ici, dans un lieu, il est vrai, exceptionnel : à La Lacelle, dans l'Orne, à quelques kilomètres au nord d'Alençon, dans une magnifique demeure dont on dit qu'elle fut la résidence de chasse du neveu du marquis de Mirabeau. Et c'est là que se tenait la « pension » familiale comme on n'en trouve plus nulle part ailleurs!

“Il y a 10 ans, j'ai décidé de me sédentariser”

Mais petit, il s'y ennuyait. Adulte, ingénieur, il est donc parti voyager et travailler à l'étranger : en Iran, au Népal, en Inde, entre autres. Mais, à 30 ans, il a eu envie de “se poser”, et de retrouver ses racines. À la même époque, il s'est pris de passion pour la musique, le violon précisément. Après des études d'ethnomusicologie, il est revenu sur les lieux de son enfance, bien que travaillant à Paris et habitant dans le Val d'Oise. Il a redécouvert un lieu magnifique, une demeure dans laquelle à 83 ans au printemps, la « mamie » fait encore une cuisine exceptionnelle, pour des clients fidèles de la « pension » qui sont souvent devenus des amis.

Il a restauré la ferme en y aménageant trois gîtes dont deux sont labellisés "Panda"*, et transformé une grange en auditorium. Aujourd'hui il peut accueillir 40 personnes dans 20 chambres, et propose deux espaces de répétition et de spectacle de 60 et 100 m², et met à disposition sept pianos dont quatre 1/2 queue, une épinette et un cymbalum. Il a donné un nom à l'équipement, le Tapis vert, et a provoqué la création d'une association locale, « les Rencontres du Tapis vert » pour gérer les activités culturelles. Il n'est même pas dans le conseil d'administration. Ce qui l'intéresse lui, c'est que le lieu vive et qu'il puisse assouvir sa passion musicale, avec sa femme et ses enfants, en organisant des stages et des sessions au cours desquelles musiciens amateurs et professionnels travaillent ensemble.



Lors des stages musiciens amateurs et professionnels travaillent ensemble.

Des gîtes à 8 euros la nuit et des professionnels pour animer les stages

Économiquement, les choses sont donc fort simples : un stage de 9 jours, tout compris, coûte 300 euros. Pour l'association, l'équilibre de l'activité culturelle (salaires des animateurs, communication ...) est assuré par des subventions de la DRAC, du Conseil général, de la Communauté de communes et de la Mairie de La Lacelle ! Pour la logistique d'hébergement et de restauration, on peut choisir entre la pension de famille qui fonctionne sur commande comme elle a toujours fonctionné, et l'hébergement en gîte, qui revient à 8 euros par personne et par nuit !

C'est ainsi que, depuis 14 ans maintenant, Frédéric Dupuis, violoncelle solo de l'orchestre d'Île-de-France, anime un stage en compagnie du violoniste Jason Meyer venu de Boston (USA). En 2005, le Tapis Vert accueillera un stage de musique et danse bulgare, un concert de musique des Balkans, un concert et un stage de musique de chambre.



Ph. PNR Normandie-Maine.

Et un engagement pour l'environnement

Et comme, sans doute, Jean Galodé s'ennuierait s'il ne faisait que de la musique pendant ses congés, au Tapis vert, ce printemps, on a remonté un four à pain tombé en ruine ; une compagnie de théâtre d'Alençon est venue jouer une pièce, devant 70 personnes des alentours ; cet été se déroulera un stage et un festival de clowns sous chapiteau, de la danse, des arts martiaux et du yoga. Quand nous sommes allés sur place, il nous a tout de suite emmenés dans une clairière de la forêt, où une classe du lycée agricole de Sées réhabilitait une tourbière en cours d'assèchement, en éliminant les saules. Cette « zone humide » est l'une des étapes avant la visite du Béliet Bollée (pompe hydraulique du XIX^{ème}) sur le parcours « Panda » aménagé en collaboration avec le Parc Normandie Maine .

Comment tout cela est-il possible pour un seul homme travaillant à plein temps 200 km plus loin ? « *Je ne suis pas tout seul*, répond Jean Galodé en riant. *Il y a l'association. Et chaque fois que nous avons besoin de bricoler, les artisans du coin se rendent disponibles. C'est le toubib du village qui nous a aidé à remonter le four à pain. C'est simple vous savez : on nous aide parce que notre seule motivation, c'est la passion qui nous anime. Les gens le savent bien !* »



Ph. Ag. Traversac.

* Gîtes de France implantés dans les Parcs, auxquels le WWF accorde son label "Panda" pour la qualité de l'environnement de l'hébergement et l'investissement du propriétaire pour sa sauvegarde et sa découverte.

VIE DU RESEAU

11^{ème} Forum des gestionnaires d'espaces naturels « Partager la connaissance pour mieux préserver les espaces naturels »



Ph. C. Birard - FPNRF

La 11^{ème} édition du Forum des gestionnaires d'espaces naturels, co-organisé par leurs cinq réseaux* avec le soutien du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable et le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité, s'est réunie le 18 mars dernier à Paris. Coordonnée cette année par la Fédération des Parcs, cette rencontre rassemblait près de 200 participants autour du thème fédérateur : « **Partager la connaissance pour mieux préserver les espaces naturels** ». Organisées en 3 sessions : « du chercheur au gestionnaire », « les échanges entre les gestionnaires » et « informer, sensibiliser, éduquer, s'approprier », les interventions ont permis aux acteurs d'échanger sur les méthodes, outils et techniques mis en place pour mieux faire savoir et partager, afin de mieux comprendre et préserver les espaces naturels. Les débats ont également permis de soulever la question des relations non seulement entre chercheurs et gestionnaires des espaces naturels avec le monde agricole, mais aussi plus largement avec les autres usagers de l'espace. En parallèle, le marché aux initiatives (proposé pour la première année !) a été très apprécié.

* Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Réserves naturelles de France, Office national des forêts, Rivages de France et Fédération des Parcs.

Contact : Cécile BIRARD, chargée de mission Gestion des espaces naturels – cbirard@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Parcs et recherche : favoriser les synergies

Les 31 mars et 1er avril dernier, 55 représentants des Parcs et du monde de la recherche se sont retrouvés dans le Parc du Pilat. Les nombreux exemples présentés lors de cette rencontre ont montré que les Parcs constituent des territoires privilégiés d'expérimentation pour la recherche. Ils permettent de poser des problématiques territoriales, de mobiliser des équipes pluridisciplinaires et les collectivités, de servir de relais avec les autres structures du territoire et de valoriser les résultats de la recherche auprès des différents acteurs. Ils constituent aussi, ensemble, un réseau capable d'initier une recherche sur plusieurs territoires.

Si les élus des Parcs sont soucieux d'aboutir rapidement à des actions concrètes, ils doivent tenir compte

du temps nécessaire à la recherche pour obtenir des résultats applicables sur le terrain. De leur côté, les chercheurs doivent réfléchir à la diffusion et au transfert de leurs résultats. Une co-construction des programmes de recherche doit y contribuer et une place plus importante donnée



aux sciences sociales devrait permettre de mieux définir les objectifs souhaités par les différents acteurs.

La gestion de l'espace et le maintien de la biodiversité, la définition d'indicateurs de durabilité du territoire, la notion d'« empreinte écologique », les changements des habitudes de consommation, l'évolution de l'agriculture, notre positionnement sur les changements climatiques... font partie des thèmes qui pourraient faire prioritairement l'objet de recherches dans les Parcs. L'importance du Conseil scientifique comme regard extérieur sur les travaux de recherche a enfin été rappelée, ainsi que le besoin d'organiser, de manière plus suivie, la collaboration entre les Parcs et la Recherche. La constitution du Conseil scientifique et éthique prévue au sein de la Fédération des Parcs devrait y contribuer.

Contact : France Drugmant – chargée de mission Agriculture durable - fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Sports et Nature : vers une culture commune et l'échange de bonnes pratiques

En préalable aux 2^{ème} Rencontres nationales « Tourisme et Loisirs Sportifs de Nature » qui se déroulaient les 7 et 8 avril derniers à Millau, la Fédération des Parcs réunissait, le 6 avril, 140 participants pour une journée d'échange sur le thème de « **La gestion des sports de nature sur les territoires des Parcs naturels régionaux** ». Mise en place en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Parc naturel régional des Grands Causses, cette journée était une étape importante pour favoriser une culture commune entre les cadres de Jeunesse et Sports (conseillers d'animation sportive, conseillers techniques sportifs, formateurs...), les Fédérations sportives et les têtes de réseaux gestionnaires d'espaces naturels (Parcs naturels régionaux, mais aussi Parcs nationaux, Réserves naturelles, Conservatoires du Littoral, Grands Sites, Conservatoires des espaces naturels).

Après une information apportée sur contenu de la Convention pluriannuelle d'objectifs signée entre la Fédération des Parcs et le Ministère, cette journée s'organisait autour des expériences et des



bonnes pratiques de collaboration entre les services concernés par ce partenariat, à partir des travaux de quatre ateliers portant sur la gestion des sports motorisés, l'accompagnement des événements sportifs, la formation qualifiante des accompagnateurs, la mise en place de stratégies de planification et de gestion des équipements, espaces, sites et itinéraires. Ces rencontres ont amorcé des collaborations plus soutenues à approfondir entre ces différents réseaux dans les années à venir.

Les Actes de ces rencontres sont en préparation.

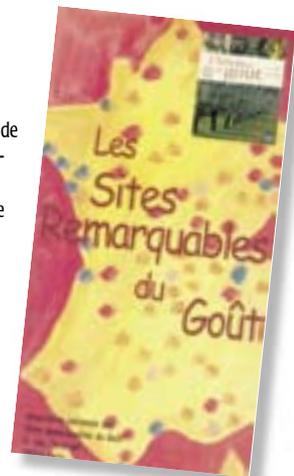
Contact Olaf Holm, chargé de mission Tourisme et Valorisation du patrimoine - oholm@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Parcs, Sites du Goût et Villes et Pays d'Art et d'Histoire : un programme européen pour la valorisation du patrimoine.

Un partenariat est engagé entre la Fédération des Parcs, les Sites Remarquables du Goût et les Villes et Pays d'Art et d'Histoire, dans le cadre d'un projet européen EQUAL. La commercialisation de produits touristiques pour une découverte du patrimoine de la France, notamment liée au goût, l'appui aux conjoints de producteurs désirant trouver leur place au sein de l'exploitation à travers la valorisation touristique, la création de nouveaux Sites du Goût dans

les Parcs et la redynamisation de certains sites existants, la complémentarité entre territoires ruraux, Villes d'Art et d'Histoire et villes-portes des Parcs sont au programme de ce partenariat tripartite soutenu par l'Europe.

Contact : Stéphane Adam, chargé de mission Développement économique sadam@parcs-naturels-regionaux.tm.fr



6^{ème} Nuit de la chouette : un cru de bonne augure !

L'édition 2005 de la Nuit de la Chouette, co-organisée par la Fédération des Parcs et la Ligue pour la Protection des Oiseaux le 19 mars dernier dans toute la France, mais aussi en Belgique, en Suisse et au Luxembourg, a remporté une nouvelle fois un immense succès. Certaines sorties et animations prévues étant saturées, des organisateurs ont été amenés à renouveler la semaine suivante. Des conditions météorologiques exceptionnelles ont parfait la réussite de cette manifestation que les médias - nationaux et régionaux - ont largement relayée. 8 000 internautes se sont par



Ph. PNR Gâtinais Français

ailleurs rendus sur le site spécifique à la Nuit de la Chouette où ils pouvaient recueillir les conseils utiles pour sa protection. Pour les organisateurs, le contrat est donc rempli : mobiliser le grand public et la presse sur les enjeux de préservation des rapaces nocturnes et de leurs milieux de vie. 10 ans après sa création, ce bilan est donc de bonne augure pour la sensibilisation du public. Rendez vous désormais en 2007...

* En presse nationale, Le Figaro, Libération, France Inter, ainsi qu'une trentaine d'autres médias, lui ont offert une large audience. De même, environ 350 médias régionaux et locaux ont appuyé les organisateurs dans leur communication.

INTERNATIONAL

Une formation sur l'approche territoriale et décentralisée du développement durable pour 12 pays d'Afrique et Madagascar

Le Ministère des Affaires Etrangères a confié à la Fédération des Parcs la formation de responsables de 12 pays d'Afrique et de Madagascar à une approche territoriale décentralisée de développement durable, qui s'est déroulée du 14 au 18 mars à Ouidah, au Bénin. Longtemps concentrée sur la préservation de certaines espèces et de grands équilibres naturels, assurée par l'Etat, la gestion des Aires protégées en Afrique connaît aujourd'hui de profondes mutations. La conservation de la diversité biologique doit en effet s'inscrire dans les démarches de décentralisation et d'aménagement du territoire en cours dans ces pays, et répondre à une approche concertée et aux exigences d'un développement durable.

Les initiatives prises dans les différents pays pour mieux impliquer les populations et les collectivités territoriales dans la gestion des

Electrification de la LGV Est

Jean-Louis Joseph soutient le Parc de la Montagne de Reims pour l'enfouissement de la ligne



Ph. P. Stritt - PNR Montagne de Reims.

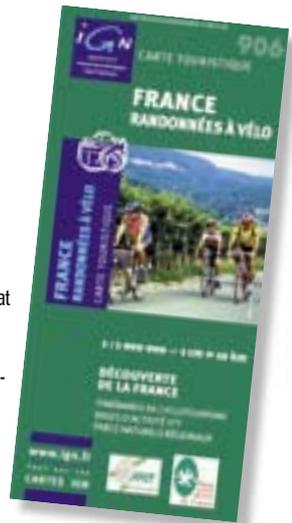
Lors de sa venue le 21 avril dans le Parc de la Montagne de Reims, Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des Parcs, s'est rendu avec les élus et techniciens du Parc sur le site arrêté par l'Etat pour le passage de la ligne d'alimentation électrique de la LGV Est dont une partie du tracé - 4 km impliquant 10 pylônes d'une hauteur moyenne de 40 m - devra traverser la vallée de l'Ardre, un des fleurons paysagers du Parc, Malgré l'avis du Parc qui avait étudié d'autres propositions de moindre impact, la décision a été prise l'été dernier par le ministère de l'Industrie de faire passer cette ligne de 225 KV en aérien sur ce site.

Depuis, les élus, associations et habitants du Parc, qui n'ont pu faire prendre en compte leurs propositions, se sont fortement mobilisés. Ne voulant pas reporter des risques de nuisances ailleurs ni compromettre la réalisation de la LGV, ils demandent un enfouissement de cette ligne, dans le respect des milieux naturels. Déterminés, ils ont décidé de déposer un recours suspensif au premier jour où les travaux débuteront, regrettant que cette procédure à laquelle ils ont été contraints risque de retarder l'ouverture de la LGV-Est prévue en juin 2007.

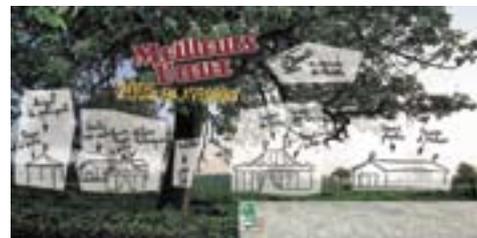
Jean-Louis Joseph, devant le problème concret soulevé par ce projet, a déclaré : « Si nous lâchons ici, nous lâcherons ailleurs. C'est hors de question. Les 43 autres Parcs naturels régionaux de France sont avec celui de la Montagne de Reims. Il en va du respect de leurs chartes, toutes approuvées par décret. »

Une carte de France des randonnées permanentes de cyclotourisme

La Fédération française de Cyclotourisme et l'Institut Géographique National, en partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, viennent de publier la carte de France des randonnées de cyclotourisme. Elle référence les 160 randonnées permanentes et 40 bases d'activités VTT labellisées par la FFCT, ainsi que les Parcs naturels régionaux où il fait bon s'évader à VTC ou VTT... Ce sont ainsi plus de 100 000 km d'itinéraires à vélo, à la fois culturels et touristiques, qui sont proposés aux amateurs de la petite reine. Cette carte est en vente au prix de 5 €.



Journées nationales des Parcs 2005 : le Parc de l'Avesnois nous attend !



Les prochaines Journées nationales des Parcs se dérouleront du 4 au 7 octobre dans le Parc naturel régional de l'Avesnois sur le thème « Europe et territoires ». Le Parc et ses partenaires régionaux sont déjà mobilisés pour accueillir les 900 participants - dont près de 600 nationaux - attendus, et proposer une édition haute en couleur et en convivialité.

L'Europe sera au cœur des discussions de six forums, tant sur les programmes européens engagés dans les Parcs que sur ce qu'ils peuvent apporter pour un développement européen durable dans les perspectives de 2007-2013. Des réflexions sur les thèmes des patrimoines, du lien social, des entreprises en milieu rural, des nouvelles complémentarités urbain-rural, de l'agriculture et de la forêt et, bien sûr, de la coopération territoriale européenne, seront au centre de ces rencontres, complétées de circuits de découverte du territoire et des actions de Parc de l'Avesnois.

Le Marché aux Initiatives, où chaque Parc sera invité à présenter une action particulièrement remarquable en faveur du développement durable, constituera un autre moment fort de ces Journées.



Ph. F. Grandval.

Les Parcs ont en effet souhaité affirmer comment, avec les 72 000 exploitations agricoles qui occupent une place essentielle pour le maintien de la qualité de leurs espaces, ils peuvent contribuer à la construction d'une agriculture inventive, créatrice de richesses économiques et sociales, mais aussi écologiquement pionnière.

Contact : France Drugmant - chargée de mission Agriculture durable - fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Le Lien « Energie et territoire » n°4 (mars 2005)

Ce dernier numéro de la Lettre d'information « Energie et territoire » des Parcs naturels régionaux, publiée en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), s'attache à montrer comment les démarches de management environnemental appliquées aux territoires et aux entreprises sont de plus en plus reconnues, notamment quand elles privilégient les logiques contractuelles.



Contact : Philippe Moutet - chargé de mission Energie - pmoutet@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

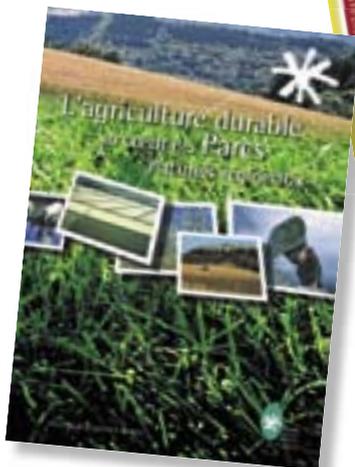
espaces protégés, ainsi que les adaptations de la démarche « Parc naturel régional » dans d'autres contextes (Brésil, Chili, Maroc, etc.) et celle tentée au Bénin pour la gestion intercommunale d'une lagune côtière, ont fait l'objet de cette formation. Elle rassemblait une quarantaine de participants (assistants techniques de la coopération française et leurs partenaires locaux, responsables de Ministères de l'Environnement, de Parcs nationaux, ou encore d'ONG locales et d'associations d'élus) et devrait être suivie d'autres formations thématiques, notamment sur les opportunités de pérennisation financière de telles démarches territoriales et d'échanges sur ces approches encore très innovantes.

Contact : Eléonore Bechaux - chargée de mission Europe-International - ebechaux@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

VIENT DE PARAITRE

« L'agriculture durable au cœur des Parcs naturels régionaux »

Fruit d'une large concertation au sein de notre réseau, cette note d'orientation de 12 pages pose les bases communes qui constituent un projet agricole et territorialisé pour les territoires des Parcs. Au moment où une nouvelle politique de développement rural se dessine au niveau européen et une nouvelle réforme de la politique agricole commune s'engage,



MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION
DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78
www.parc-naturels-regionaux.tm.fr

Juin 2005 n°52
Directeur de la publication : Jean-Louis Joseph
Directeur de rédaction : Jean Westphal
Rédacteur en chef : Gérard Moulinas
Secrétariat de rédaction : Annie L'Horsset-Moya
Comité de rédaction : Jean Westphal, Gérard Moulinas, Bernard Guiheneuf, Guy Poupard, Estelle Blain-Sauret, Daniel Gilles.
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Michel C. Thomas, Xavier Toutain, Maryline Trassard, Jean-Luc Varin, Annie L'Horsset-Moya
Conception et réalisation : Agence Traverse
Conception graphique-maquette : Studio Jean-Pierre Boulanger
Impression : Compédit Beauregard
Photo couverture : PNR Brenne
ISSN : 0982 6246

44 PARCS NATURELS RÉGIONAUX,
2 COLLECTIONS POUR EN FAIRE DÉCOUVRIR LES RICHESSES



Que faire dans les... ?

Parcs naturels régionaux

Camargue / Luberon / Queyras / Verdon
Avesnois / Caps et Marais d'Opale
Scarpe-Escout / Monts d'Ardèche



Collection «Que faire en France ?» :

18 titres
de 128 à 144 pages
de 12,80 € à 13,50 €

Balades nature dans les Parcs naturels régionaux

Marais du Cotentin et du Bessin
Livradois-Forez / Brenne
Grands lacs de Champagne (Forêt d'Orient)
Haute Vallée de Chevreuse



Collection «Balades nature» :

plus de 30 titres
128 pages
12,80 €

**En vente
en librairie**

Retrouvez tous nos ouvrages sur www.dakotaeditions.com